

Bruxelles refuse un monopole européen des dérivés

Le projet de fusion entre Deutsche Börse et Nyse Euronext a capoté sur le rapprochement Eurex-Liffe



Conférence de presse de Deutsche Börse le 1er février 2012 à Francfort
Photo: Hannelore Foerster/ Bloomberg

par FLORENCE AUTRET, À BRUXELLES

C'est une interdiction sans réserve que le vice-président de la Commission européenne a prononcé hier à l'égard du projet de fusion entre Deutsche Börse et [Nyse Euronext](#). Joaquin Almunia a estimé que la création d'un ensemble contrôlant «90% du marché mondial des produits dérivés basés en Europe»

éliminerait «un sain processus compétitif» et se traduirait par «des prix plus élevés et par moins d'innovation». A Bruxelles, on note un «déséquilibre» avec la décision américaine de laisser le CME se constituer en monopole. Pour la direction de Deutsche Börse (photo), c'est «un jour noir pour l'Europe».

[Suite p.2](#)

► La gestion française face à ses défis

PAR ANTOINE LANDROT

Le montant des actifs gérés par les sociétés de gestion en France a reculé de 4% en 2011. La fiscalité et la réglementation continueront de peser.

[Suite p.12](#)

Le robinet du crédit se resserre en zone euro

La dernière enquête trimestrielle de la [BCE](#) témoigne d'un nouveau durcissement des critères d'octroi de crédits aux entreprises et aux particuliers. La demande recule également. Compte tenu des nouvelles réglementations bancaires, le crédit restera restreint sur l'ensemble de 2012.

[Suite p.3](#)

Unibail-Rodamco ralentit son rythme de cessions

Le groupe a fini son mouvement de concentration, après la vente de 5,6 milliards d'euros d'actifs depuis mi-2007. Unibail veut élargir le positionnement de ses centres commerciaux en accueillant des enseignes de luxe. Il table sur une hausse de 4% du résultat net par action en 2012.

[Suite p.8](#)

LA REVUE DE PRESSE

Les acheteurs étrangers soutiennent l'immobilier londonien [Financial Times](#)

Année difficile pour Elpida Memory [NHK](#)

Les bonus bancaires en question aux Pays-Bas [Financial Times](#)

TPG à l'affût en Australie [AFR](#)

L'Écosse bombe le torse face à Londres [Financial Times](#)

60 SECONDES

DERNIÈRE HEURE

- Barack Obama veut donner un coup de fouet au refinancement hypothécaire [p.21](#)
- Facebook dévoile les ambitions de son introduction en Bourse [p.21](#)

ECONOMIE ET MARCHÉS

- Nyse Euronext va devoir trouver de nouveaux relais de croissance [p.2](#)
- Les acteurs de la Place souhaitent que MIF 2 aille plus loin pour garantir la transparence [p.3](#)
- Au moins l'euro baisse... [p.4](#)
- Hong Kong est contraint de se porter au chevet d'une économie vacillante [p.4](#)
- Les marchés ne veulent pas forcément voir disparaître le «trading haute fréquence» [p.5](#)
- Le segment de la dette senior se rouvre [p.6](#)

EMETTEURS

- Unibail-Rodamco ralentit son rythme de cessions [p.1](#)
- GDF Suez renforce l'intégration de ses activités d'énergie en Europe continentale [p.8](#)
- PSA et Renault sont de plus en plus menacés sur leur marché historique [p.9](#)
- La vitalité de Chrysler soutient Fiat à point nommé [p.9](#)

INDUSTRIE FINANCIÈRE

- La Française AM mise sur le développement de ses activités immobilières [p.12](#)
- Nomura réalise un bénéfice surprise grâce à ses activités internationales [p.13](#)
- Allianz CP boucle son troisième investissement dans les infrastructures [p.13](#)
- Les assureurs sont réunis aujourd'hui à Bercy pour évoquer la taxe «Tobin» [p.14](#)

L'ESSENTIEL

- La Buba critique le pacte budgétaire [p.17](#)
- Sony se dote d'un nouveau pilote [p.17](#)
- Benetton fixe le prix de son retrait de la cote [p.17](#)
- Rafale : Londres et Berlin se disent déçus [p.17](#)
- Le FMI met en garde l'Argentine [p.17](#)
- Petrobras signe une émission record [p.18](#)
- RBS se sépare de Hoare Govett [p.18](#)

Nyse Euronext va devoir trouver de nouveaux relais de croissance

Après l'échec de la fusion avec Deutsche Börse, la Bourse transatlantique est attendue sur sa stratégie

par SOLENN POULLENNEC

Retour à la case départ pour la Bourse transatlantique. Le veto de la Commission à la fusion avec Deutsche Börse remet à plat les projets de développement de [Nyse Euronext](#) à l'heure où les régulations ouvrent de nouvelles possibilités mais aussi où le modèle des Bourses traditionnelles est remis en cause par le développement d'autres marchés et secoué par la crise.

Après le rejet de Bruxelles, les dirigeants de [Nyse Euronext](#) ont annoncé un rachat d'actions de 550 millions de dollars et se sont empressés de défendre leur modèle économique et leur développement dans les dérivés, les activités de post-marché et les services technologiques. Mais ils seront très attendus sur leur stratégie lors de l'annonce de leurs résultats le 10 février.

Car avec la fusion, [Nyse Euronext](#) et Deutsche Börse ambitionnaient de faire

des synergies à hauteur de 300 millions d'euros, de donner naissance à la première place mondiale pour les levées de capitaux mais surtout de devenir chef de file sur le marché européen des dérivés. Et ce, grâce à la combinaison des activités de [Nyse Liffe](#) et d'Eurex, qui leur aurait donné la main sur plus de 90% des échanges sur les dérivés listés en Europe.

Rattraper le temps perdu

Cette nouvelle envergure dans les dérivés devait notamment permettre aux Bourses de compenser les pertes de parts de marché sur les échanges d'actions. Car les plates-formes nées dans le sillage de la directive MIF de 2007 comme Equiduct, Bats et Chi-X les concurrencent durement. En 2011, Bats et Chi-X ont d'ailleurs obtenu l'aval des autorités de concurrence pour

fusionner, renforçant encore leur assise face aux Bourses traditionnelles.

En se rapprochant de Deutsche Börse, [Nyse Euronext](#) aurait aussi pu bénéficier de son modèle en silo qui intègre ses services de post-marché, Eurex Clearing et [Clearstream](#). Ces services promettent de devenir de plus en plus attractifs alors que les régulations en cours de discussions au niveau international prévoient de pousser davantage les produits dérivés échangés de gré à gré vers des chambres de compensation.

Nyse [Euronext](#), qui a renoncé à monter au capital de la chambre de compensation LCH.Clearnet en 2011 avec Markit, est distancée par le [LSE](#) pour saisir cette opportunité (*L'Agefi* du 31 janvier). A charge maintenant pour la Bourse de rattraper le temps perdu avec cette vaine année de négociations avec Bruxelles.

2

Bruxelles refuse un monopole européen des dérivés

Suite de la première page

par FLORENCE AUTRET, À BRUXELLES

Hausse potentielle des prix, difficulté d'accès aux instruments financiers, barrières à l'entrée due à l'intégration entre services de négociation et de compensation dans le nouvel ensemble sont les principaux «effets pervers» de la fusion, selon Bruxelles. Le collège des commissaires, qui a débattu du cas pendant une heure et demie hier matin, a approuvé la définition du marché des dérivés proposée par la direction générale de la concurrence.

«Ce qui compte, c'est le sous-jacent», a dit Joaquin Almunia. «Les dérivés basés sur un indice sur actions européennes ne sont pas en concurrence avec un dérivé sur indice sur actions américaines», a-t-il ajouté, car ces deux produits ne couvrent pas les mêmes risques. Dans ces conditions, la dominance du nouveau groupe était manifeste. Seule la cession de Liffe aurait permis d'infléchir la décision, selon plusieurs sources proches du dossier. Les deux partenaires n'étaient

pas prêts à accepter une telle concession.

Le second problème de taille soulevé par la Commission concerne l'intégration verticale. «A cause des silos verticaux opérés par Liffe et Eurex, il y a des barrières majeures à l'entrée sur le marché», a précisé Joaquin Almunia.

Mercredi matin, seul Michel Barnier avait déposé une «réserve d'attente» en vue de décaler d'une semaine la décision. Pour lui, «il était important qu'il y ait un débat sur une question aussi importante», a expliqué une personne proche du commissaire. Le commissaire au marché intérieur était en désaccord avec Joaquin Almunia et la majorité de ses confrères sur la définition du marché retenue. «Il a exprimé sa propre évaluation des marchés en cause», a indiqué cette source.

«C'est une bonne décision mais elle nous laisse avec des problèmes irrésolus», a déclaré à *L'Agefi* Sharon Bowles. La présidente de la commission des Affaires économiques et monétaires

du Parlement souligne le «déséquilibre» entre l'interdiction qui vient d'être décidée, d'un côté, et l'autorisation faite au Chicago Mercantile Exchange de se constituer en quasi-monopole sur les marchés de dérivés, de l'autre. L'eurodéputé Jean-Paul Gauzès a «regretté» la décision qu'il juge «préjudiciable» et a jugé l'analyse de marché «pas pertinente».

Quant à Gérard Mestrallet, le président de [Paris Europlace](#), il estime qu'«il s'agit d'une opportunité importante manquée pour l'Europe, dans la mesure où le rapprochement aurait permis de constituer un marché boursier régulé fort et transparent au niveau international et de renforcer la position européenne dans l'ensemble transatlantique». Cette fusion lui semblait encore «répondre, dans l'esprit du G20, à la nécessité de rendre plus transparents et robustes, à l'échelle mondiale, les marchés financiers». Les parties ont deux mois pour faire appel.

Les conditions de crédit se durcissent encore dans la zone euro

Malgré l'injection de liquidités à trois ans de la BCE, les banques ont resserré le robinet du crédit. Parallèlement, la demande recule

par VIOLAINE LE GALL

Pour les 124 établissements interrogés par la BCE du 19 décembre 2011 au 9 janvier 2012, l'injection de liquidités à trois ans le 21 décembre 2011 n'a pas modifié les conditions de crédit, au moins pour le moment. Les banques de la zone euro ont été bien plus nombreuses à rendre compte d'un durcissement des critères d'octroi de crédit qu'à observer un maintien ou un assouplissement, d'après [l'enquête trimestrielle](#) sur le crédit de la BCE publiée hier.

En net, la part des banques ayant durci leurs critères d'octroi ressort à 35% contre 16% au troisième trimestre pour les prêts aux entreprises. Elle s'établit à 29% contre 18% précédemment pour les prêts aux particuliers. Les conditions appliquées aux crédits se resserrent également. «*La situation n'apparaît pas aussi tendue qu'à la fin de l'année 2008, loin s'en faut, mais elle illustre*

néanmoins une situation très inconfortable», estime Bruno Cavalier, économiste chez [Oddo Securities](#). Le mouvement est généralisé dans la région, sauf en Allemagne, précise la BCE.

Pour expliquer ce rationnement du crédit, les banques mettent en avant leur coût de financement, leurs contraintes bilantielles et la détérioration de l'environnement.

L'Allemagne tire son épingle du jeu

La demande en souffre également. Dans ce contexte, les entreprises ont particulièrement réduit leurs demandes de prêts pour des investissements, d'après l'enquête de la banque centrale. Du côté des particuliers, la demande de prêts immobiliers chute et le mouvement devrait se poursuivre. En net, 44 % des banques prévoient encore une baisse de

la demande au premier trimestre 2012.

Les perspectives sont encore peu encourageantes. Du fait des nouvelles réglementations comme Bâle 3, les banques devraient accélérer la réduction de leurs bilans et continuer de durcir les conditions de crédit à l'économie, d'après l'enquête. Le coup de frein sur l'offre de crédit continuera d'être particulièrement visible en Europe du Sud, estime Martin van Vliet, économiste chez ING. Pour Loredana Federico, économiste chez [UniCredit](#), il est cependant «*probable que le quatrième trimestre 2011 ait été la pire phase de la crise pour le secteur bancaire de la zone euro*». Compte tenu des signes récents d'une stabilisation des indicateurs de croissance et des mesures non-conventionnelles de la BCE, «*nous pensons toujours que l'affaiblissement du crédit au cours de 2012 restera gérable*», explique-t-elle.

3

Les acteurs de la Place souhaitent que MIF 2 aille plus loin pour garantir la transparence

Ils regrettent que la Commission accorde trop de dérogations à la transparence et ne mette pas en place directement une «consolidated tape»

par SOLENN POULLENNEC

Les représentants de la place de Paris attendent des politiques européens qu'ils revoient leur projet de révision d'organisation des marchés financiers (MIF 2) de manière à ce qu'il apporte davantage de transparence. C'est du moins l'un des thèmes abordés lors d'une conférence organisée mardi par l'Association française des professionnels de titres (AFTI), qui représente les acteurs du post-marché, et Equinox Consulting.

Le chemin est encore long à parcourir avant que soit achevée la révision de la directive qui a brisé le monopole des Bourses en 2007. La Commission a présenté une directive et un règlement en octobre dernier. Mais ce n'est pas avant fin 2014 que les textes devraient être mis en œuvre, selon la représentante de la Commission, Valérie Ledure.

De quoi laisser le temps aux professionnels de plaider pour des changements. Certains attendaient de MIF 2 qu'elle limite les exemptions à la transparence pré-négociation pour assurer aux acteurs le plus de visibilité possible sur la formation des prix. Edouard Vieillefond, secrétaire général adjoint à l'AMF regrette que la Commission ne propose pas d'encadrer certaines dérogations à ses yeux injustifiées, comme celle dite «prix de référence». Pour l'AMF, comme pour Emmanuel de Fournoux, directeur à l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI), l'autorité européenne des marchés financiers (ESMA) ne dispose pas d'assez de pouvoirs, notamment face aux régulateurs nationaux, pour harmoniser les règles de transparence pré-négociation.

L'autre sujet d'inquiétude est celui de la transparence post-négociation. Les

acteurs de la place souhaitent la création d'une «consolidated tape», c'est-à-dire d'une base de données qui recenserait toutes les transactions effectuées sur les différents marchés européens et permettrait d'y voir plus clair sur les volumes et les prix échangés. La Commission est d'accord sur le principe mais compte laisser un ou plusieurs professionnels développer cette base de données. Elle se réserve seulement la possibilité d'imposer une solution unique européenne, à l'occasion de la révision du texte au bout de deux ans, au grand dam de l'AMF. «C'est ce genre de prestations que j'ai du mal à voir dans le domaine du privé», a expliqué de son côté Alain Pochet, directeur des activités de post-marché chez [BNP Paribas Securities Services](#).

Au moins l'euro baisse...

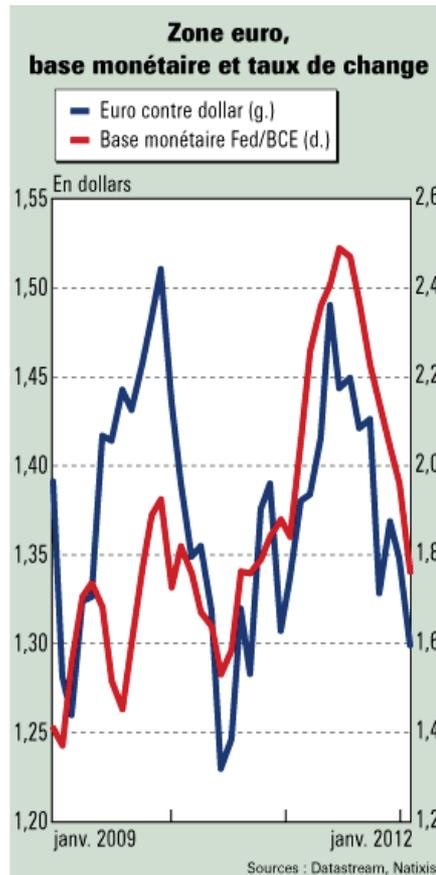
par SYLVAIN BROYER - NATIXIS

Sil est évident que la zone euro s'engage à grand pas dans une décennie perdue, elle n'emprunte pas pour autant le même chemin que le Japon. La forte appréciation du yen (+75% de 1991 à 1995 en termes effectifs) avait bloqué un relais de croissance par la demande étrangère. La monnaie commune échappe à cette fatalité. L'euro a perdu 10% en termes effectifs et nominaux ces six derniers mois.

Au-delà de la conjoncture, trois facteurs participent à sa faiblesse.

1/ La spéculation : les positions ouvertes contre l'euro n'ont jamais été aussi fortes qu'à fin janvier (171.000 contrats nets shortant l'euro, ce qui représente un montant de 21 milliards d'euros). Visiblement les avancées institutionnelles ne convainquent pas.

2/ La politique monétaire: depuis six mois, comme l'indique le graphique, la BCE a largement plus augmenté son offre de monnaie que la Réserve Fédérale américaine. Si le second LTRO à 3 ans prévu pour fin février rencontre un succès similaire à celui de décembre dernier (489 milliards d'euros) et tant que la Fed reste sur le terrain de la



communication pour piloter les anticipations de taux plutôt que de jouer sur la taille de son bilan, la politique de la BCE pourrait potentiellement affaiblir l'euro à moins de 1,20 dollar.

3/ La contrainte extérieure: la défiance des investisseurs étrangers vis-à-vis de certaines dettes publiques européennes a ceci de bénéfique qu'ils se reportent massivement sur les Etats-Unis. Depuis un an, le Royaume-Uni a doublé son exposition en titres du Trésor américain, la portant à plus de 420 milliards de dollars. Le Japon, la Suisse, le Brésil et d'autres font de même; seule la Chine s'abstient. De par son mode de financement déjà exclusivement domestique au cours de sa décennie perdue, le Japon n'avait pas pu affaiblir sa devise par ce canal. Sans la crise grecque, l'euro serait 30 à 40 centimes plus fort qu'aujourd'hui.

L'affaiblissement de la devise est donc une bonne nouvelle. Cela dit, on le voit, il n'est pas le produit volontaire d'une politique active de ciblage du change, mais plutôt un effet collatéral de la crise financière. Si la confiance revient, l'euro se réappréciera, fortement.

Hong Kong est contraint de se porter au chevet d'une économie vacillante

Le gouvernement a lancé un plan de relance de 80 milliards de dollars locaux pour freiner le ralentissement de la croissance, estimée entre 1% et 3% en 2012

par PATRICK AUSSANNAIRE

Miroir de la Chine, Hong Kong est sur le fil du rasoir. La croissance de la région administrative a ralenti à un rythme annuel de 3% au quatrième trimestre 2011, contre 4,3% au trimestre précédent et 5% sur l'ensemble de l'année. Pis, le secrétaire aux Finances a indiqué hier qu'il prévoyait un ralentissement entre 1% et 3% en 2012. «Si les exportations de biens plongeaient au premier trimestre, l'économie toute entière pourrait se contracter sur le trimestre», avertit même John Tsang. «Je ne suis pas optimiste sur la performance des exportations au premier semestre», avait indiqué le chef de l'exécutif, Donald Tsang.

Le succès de la formule «un pays, deux systèmes» a du plomb dans l'aile. «Hong Kong n'est pas immunisé contre l'impact (de la crise européenne, nldr) et pourrait enregistrer des sorties de capitaux», s'est inquiété John Tsang. Et

la volonté de Pékin de rapatrier les fonds sur le territoire chinois a pesé sur les banques de Hong Kong qui ont vu leurs dépôts en yuans dégringoler de 6,2% à 589 milliards de yuans en décembre, sa plus forte chute en 3 ans. Un mouvement qui «devrait conduire à une hausse des taux, les banques se faisant concurrence pour la liquidité en yuan», estime Frances Cheung,

Les dépôts en yuans fuient les banques hongkongaises

stratégiste chez CA-CIB. D'ailleurs, les banques étrangères désertent l'île. Dernières en date: Daiwa et Samsung Securities et HSBC pourrait procéder à des licenciements sur place.

Sans compter que les prêts hypothécaires garantis par le gouvernement ont chuté de 36% en 2011 à 26 milliards de dollars hongkongais, sa plus forte baisse depuis

2006. La baisse des prix immobiliers, de 6% depuis juin dernier, pourrait atteindre 25% d'ici 2013, selon Barclays Capital. «Le premier semestre s'annonce tendu», prédit Wong Leung-sing, directeur associé chez CPA, la plus grosse agence de l'île.

S'appuyant sur un excédent budgétaire qui devrait atteindre 66,7 milliards sur l'année fiscale qui s'achève fin mars 2012, John Tsang a annoncé hier un plan de relance de 80 milliards de dollars (8 milliards d'euros). Parmi les mesures, 11,7 milliards seront consacrés à une exonération de taxe immobilière, et une émission d'obligations indexées sur l'inflation de 10 milliards est prévue pour soutenir les propriétaires. Le plancher d'imposition sur les revenus sera en outre relevé de 12.000 dollars, à 120.000 dollars, et une subvention de 1.800 dollars par foyer sera octroyée pour les dépenses d'électricité.

Les marchés ne veulent pas forcément voir disparaître le «trading haute fréquence»

Les acteurs présents à la conférence organisée hier par Knight Capital ne se sont pas montrés hostiles, mais prônent un contrôle accru

par FABRICE ANSELMINI

A la question «comment définir le trading haute fréquence (HFT)?», «ce sont des traders qui vont plus vite que nous», a simplement répondu Mark Northwood, responsable mondial du trading actions pour Fidelity Investment Manager.

La conférence était organisée par le spécialiste Knight Capital, dont le directeur général en Europe, Kee-Meng Tan, a d'abord tenté de «démystifier» la pratique. Il a rappelé que «le HFT est un outil technologique qui réduit les temps et marges d'exécution, ajoute de la liquidité, augmente l'efficacité des cours, etc». Et non pas «une stratégie qui s'appuie sur des pratiques abusives ou de l'effet de levier, tout en participant à accroître la volatilité intrinsèque des marchés et donc le risque systémique».

Si les intervenants présents ont rappelé que le HFT n'avait pas été à l'origine du «flash crash» du 6 mai 2010

aux Etats-Unis, ils ont globalement prôné un contrôle accru des «stratégies» qui peuvent en découler.

A l'image de Carlo Comporti, ancien secrétaire général de l'Autorité européenne des marchés (Esma) aujourd'hui conseil chez Promontory Financial: «L'innovation technologique est positive si on en maîtrise les enjeux, à commencer par l'intégrité et la

Pouvoir agir sur les «pas de cotation»

stabilité des marchés. Il faut pour cela que le régulateur ait les moyens de mieux comprendre et d'agir de manière efficace», a-t-il ajouté en faisant référence au futur règlement Abus de marché et à la révision de la directive M I F (M a r c h é s d ' i n s t r u m e n t s financiers), pour laquelle la proposition de la Commission d'obliger les traders algorithmiques à être «teneurs de

marchés» en continu «est très critiquable».

Pour Charles-Albert Lehalle, responsable de l'équipe quantitative de CA Cheuvreux, «les traders HFT ont été en Europe, avec leur activité de 'teneurs de marché' notamment, un pont nécessaire entre les différentes plates-formes nées de la fragmentation liée à la MIF. Mais pour maîtriser cette pratique, il faut que le régulateur se préoccupe de pouvoir agir à volonté sur la taille des 'pas de cotation', parfois en revenant en arrière via une augmentation, en fonction de la liquidité recherchée sur les plates-formes et les valeurs». En résumé, le «trading haute fréquence» a en quelque sorte «les défauts de ses qualités»: en agissant très vite, parfois en microsecondes, il envoie un nombre considérable de signaux qu'il peut être coûteux d'essayer de capter pour le marché comme pour le régulateur...

5

L'AGEFI

LE DISPOSITIF D'INFORMATION PROFESSIONNELLE

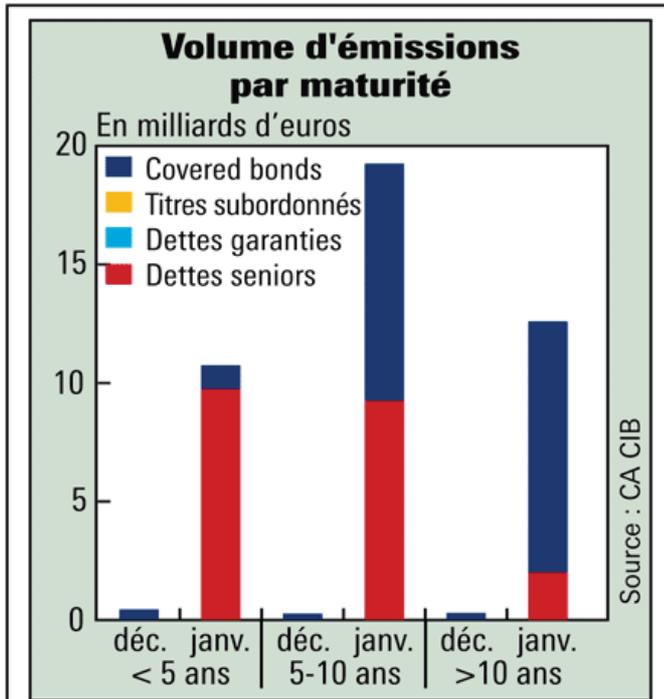
100% FINANCE

- > **L'AGEFI Quotidien :**
2 éditions 7h et 14h par e-mail et sur BlackBerry®
- > **L'AGEFI Hebdo :**
le seul magazine dédié à tous les métiers de la finance
- > **www.agefi.fr :**
le site BtoB destiné aux professionnels de la finance

Informations et abonnements
sur www.agefi.fr/globalfinance

Le segment de la dette senior se rouvre

Chaque jeudi, « L'Agefi » livre ses indicateurs clés de crédit pour suivre l'évolution des marchés. Cette semaine, la dette financière.



Après plusieurs mois d'absence, le marché primaire de la dette senior s'est rouvert. Plus de 21 milliards d'euros de covered bonds ont aussi été émis.

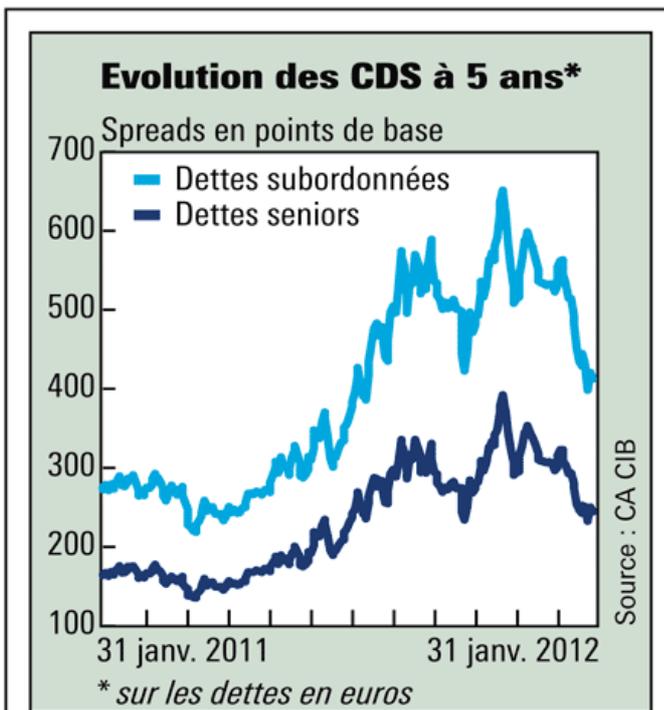
Palmarès des CDS en Europe*

Les plus forts resserrements

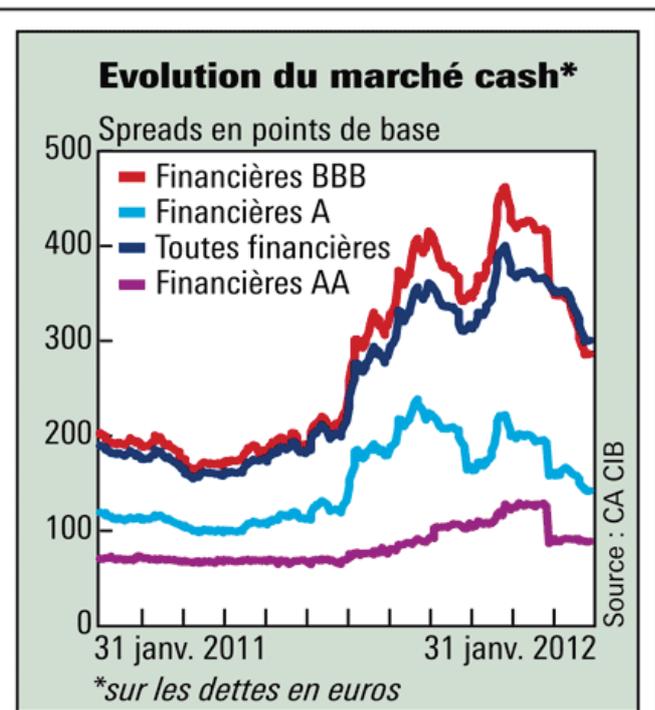
| Société | Spread au 01/02 (en pb) | Variation en % | Variation (en pb) |
|------------------|-------------------------|----------------|-------------------|
| Unicredit | 355 | -34 | -181 |
| Commerzbank | 206 | -29 | -84 |
| Intesa Sanpaolo | 345 | -29 | -137 |
| Axa | 248 | -27 | -92 |
| Banco Santander | 258 | -27 | -95 |
| BBVA | 262 | -27 | -96 |
| RBS | 258 | -24 | -82 |
| Lloyds TSB | 249 | -24 | -79 |
| Generali | 280 | -22 | -81 |
| Monte Dei Paschi | 436 | -21 | -113 |

*CDS sur la dette senior, variation entre le 31 déc. 2011 et le 1^{er} fév. 2012
Source : Markit

L'environnement plus porteur pour les banques s'est traduit par un resserrement de tous les CDS de l'indice iTraxx Europe Senior Financials.



L'injection à trois ans de la BCE (LTRO) ayant levé les craintes sur les refinancements bancaires, les CDS se sont détendus.



Les dégradations de notes de dettes souveraines puis bancaires n'ont pas eu d'impact sur le marché de la dette obligataire financière.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



LES DOCKS LYONNAIS

A L'INITIATIVE DE

BOCA S.à r.l.

PRESENTEE PAR



CORPORATE FINANCE

PRIX DE L'OFFRE : 50,53 euros par action DOCKS LYONNAIS

DUREE DE L'OFFRE : 10 jours de négociation

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

Conformément à l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et à l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée du 31 janvier 2012, apposé le visa n°12-051 en date du 31 janvier 2012 sur la note d'information de Boca S.à r.l..

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Boca S.à r.l., requises par les dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, ont été déposées auprès de l'AMF le 1^{er} février 2012 et mises à la disposition du public le 2 février 2012.

Ces informations, ainsi que la note d'information de Boca S.à r.l., sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenues sans frais auprès de Oddo Corporate Finance, 12 boulevard de la Madeleine, 75440 Paris Cedex 09.

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement, il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer ; Boca S.à r.l. décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



LES DOCKS LYONNAIS

A L'INITIATIVE DE

BOCA S.à r.l.

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

Conformément à l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et à l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°12-052 en date du 31 janvier 2012 sur la note en réponse de Docks Lyonnais.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Docks Lyonnais, requises par les dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, ont été déposées auprès de l'AMF le 1^{er} février 2012 et mises à la disposition du public le 2 février 2012.

Ces informations, ainsi que la note en réponse de Docks Lyonnais, sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Docks Lyonnais (www.docks-lyonnais.com), et peuvent être obtenues sans frais auprès de Docks Lyonnais, 14 rue Gorge de Loup, 69009 Lyon.

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement, il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer ; Docks Lyonnais décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

Unibail-Rodamco a achevé son mouvement de concentration

Le groupe veut maintenant élargir le positionnement de ses centres commerciaux en accueillant des enseignes de luxe

par BRUNO DE ROULHAC

Aujourd'hui, la croissance n'est plus garantie, il faut aller la chercher, prévient Guillaume Poitrinal, le président du directoire d'Unibail-Rodamco, avant d'indiquer que le groupe va devoir s'élargir en termes de gamme et de positionnement. Cette stratégie de renforcement de l'attractivité des centres commerciaux (77% de la valeur du portefeuille et 78% des loyers du groupe) passe par la différenciation et l'introduction de nouvelles enseignes innovantes, comme Apple ou Forever 21, mais aussi par l'installation d'enseignes de luxe à moyen terme, a-t-il expliqué lors de la présentation des résultats 2011.

Signe de ce dynamisme, le taux de vacances est stable à 1,9%, tandis que le taux de rotation passe de 8,1% à 11,3%. A fin novembre, le chiffre d'affaires des locataires des centres d'Unibail a crû de 2,8%, alors que les indices nationaux

indiquent une baisse de 0,8%. «*Nous ne sommes pas dans la macroéconomie, mais sur un segment de niche*», poursuit Guillaume Poitrinal. Unibail a enregistré une hausse de 4,6% des loyers nets à périmètre constant, soit 360 points de base au-dessus de l'indexation. Et lors des renouvellements de baux, l'augmentation des loyers est de 19,4% (contre +18,3% en 2010).

Hausse de 4% du résultat attendue en 2012

Alors que le groupe immobilier avait annoncé une baisse de 3% à 5% de son résultat net récurrent (RNR) par action en 2011, il ressort en recul de 2,6% à 9,03 euros. Un bénéfice qui intègre la distribution exceptionnelle de 20 euros par action en octobre 2010, estimée à -6,5% du RNR. Pour 2012, Unibail-Rodamco vise une croissance d'environ

4% du RNR par action - soit environ 9,4 euros, en ligne avec le consensus FactSet - et de 5 à 7% par an en moyenne sur 2013-2015.

Avec un programme de cessions de 5,6 milliards d'euros depuis mi-2007, dont 1,3 milliard l'an dernier, le groupe devient plus sélectif. «*On arrive au bout de ce mouvement de concentration*», confie Guillaume Poitrinal. Unibail-Rodamco ne se fixe pas d'objectif de cession et n'exclut pas des acquisitions opportunistes. «*Nous n'avons aucune obligation stratégique d'acheter Klépierre*», rétorque le patron d'Unibail et n'a pas plus l'intention d'acquérir les hôtels français de Starwood. Le groupe dispose de 3,2 milliards d'euros de lignes de crédit et il a maintenu son taux d'endettement (LTV) à 37%. La dette brute de 9,7 milliards est désormais à 48% obligataire. Et «*à l'avenir, cette part sera plus importante*», précise Unibail.

8

GDF Suez renforce l'intégration de ses activités d'énergie en Europe continentale

Opérationnelle depuis un mois, la nouvelle branche «Energie Europe» entend accroître sa base de clientèle en dépit des incertitudes réglementaires

par YVES-MARC LE REOUR

La mutation du marché européen de l'énergie a incité GDF Suez à revoir son organisation. Depuis le 1er janvier dernier, le groupe a regroupé au sein d'une seule entité nommée «Energie Europe» ses activités d'approvisionnement en gaz, de production électrique, de gestion/négoce d'énergie, de marketing et vente de gaz/électricité à l'échelle de l'Europe continentale. «*Nos activités au Royaume-Uni resteront gérées depuis Londres par International Power, à l'exception des projets nucléaires potentiels dans ce pays*», a précisé hier le PDG Gérard Mestrallet lors d'une conférence de presse.

Forte de 30.000 collaborateurs, cette nouvelle branche servira 21,5 millions de clients dans treize pays. Premier acheteur européen de gaz, elle représentera

environ un tiers de l'activité de GDF Suez, soit une trentaine de milliards d'euros sur la base du chiffre d'affaires attendu en 2011 par le consensus des analystes. Le groupe entend s'appuyer sur sa nouvelle organisation transversale par métier pour accroître sa base de clientèle en Belgique ou en Roumanie.

En France, avec 10 millions de clients dans le gaz et 1 million dans l'électricité, il compte développer son rôle de fournisseur dual.

En Italie, l'ouverture du marché le conduira à investir dans la production pour doubler le nombre de ses clients à plus de 2 millions d'ici trois ans. Selon Gérard Mestrallet, la reprise d'Edison par EDF et le passage sous le contrôle des municipalités italiennes d'Edipower «*ne bouleverseront pas*» le paysage concurrentiel du pays.

Si des marchés matures et une conjoncture économique défavorable

limitent la croissance de la demande d'énergie en Europe, «*l'interventionnisme politique et les incertitudes réglementaires accrues*» constituent le principal frein aux investissements nécessaires pour renforcer l'efficacité du parc de production et diminuer les niveaux d'émission de CO₂, juge Jean-François Cirelli, vice-président directeur général délégué en charge de la branche Energie Europe. Il mentionne à cet égard la décision prise l'an dernier par GDF Suez d'arrêter le développement de projets photovoltaïques en France ou éoliens dans la Péninsule ibérique. «*Les 'stop and go' dans la régulation sont dévastateurs pour les équipementiers et les PME soustraitantes dans les énergies renouvelables*», conclut Gérard Mestrallet.

PSA et Renault sont de plus en plus menacés sur leur marché historique

La part de marché cumulée des constructeurs a chuté de 6,9 points en janvier. Volkswagen a augmenté de 5 points ses positions en France

par BENOÎT MENU

Le marché automobile français a négocié de bien piètre manière le premier virage de l'exercice 2012. Avec 147.143 voitures particulières précisément écoulées le mois dernier, selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), le volume d'immatriculations est en repli de 20,7% par rapport au mois de janvier 2011. Encore ce dernier comportait-il un jour ouvrable de moins (soit 21). En données corrigées, le plongeon du marché hexagonal atteint donc 24,3%.

Une forte baisse était attendue, comme l'a rappelé un porte-parole du CCFA qui avait déjà souligné le faible niveau des prises de commandes fin 2011. Autant de commandes absentes qui n'ont pu se transformer en immatriculations. L'activité de janvier constitue pour cet observateur averti du secteur «un plus bas depuis 1998». «Le premier semestre devrait être difficile» ajoute-t-il.

Sans surprise, le palmarès des constructeurs est le reflet inverse de celui des bénéficiaires des dispositifs publics d'incitation à la vente désormais éteints depuis une année. Ainsi, les principaux gagnants en termes de commandes fin 2010 sont ceux qui concèdent au mois de janvier 2012 les pires déconvenues. Fiat notamment, dont les immatriculations ont chuté de 33,1% le mois dernier en

Les chaînes de PSA Peugeot Citroën à l'arrêt

données brutes. Mais les constructeurs français retiennent l'attention, avec des volumes écoulés en baisse de 29,5%. Alors que Renault cède 32,7% (-36,9% pour la marque au losange, -10,5% pour Dacia), PSA Peugeot Citroën abandonne 27,4% (Peugeot -29,6%, Citroën -24,7%). Les deux groupes perdent ainsi 6,9 points de parts de marché à 53,5% (-2,9 points à

31% et -4 points à 22,4% respectivement).

Volkswagen en revanche, numéro un européen et en piste pour prétendre à la couronne mondiale, ne cesse de briller. En janvier, le groupe allemand a accaparé à lui seul une bonne part du terrain perdu par les groupes français. Sa part de marché a bondi de 5 points à 15,1%, avec des immatriculations en hausse de 18,2%.

Signe que les constructeurs font vœu de prudence pour les mois à venir, PSA Peugeot Citroën a annoncé mardi l'arrêt début mars et pour une semaine de ses chaînes de montage à Mulhouse et à Sochaux, afin d'«adapter les stocks à la demande commerciale». Renault a tout de même confirmé hier son objectif de maintien de parts de marché sur l'année grâce au plein effet du renouvellement de la gamme.

9

La vitalité de Chrysler soutient Fiat à point nommé

Sans la contribution de sa filiale américaine, le constructeur automobile italien serait tout juste à l'équilibre

par OLIVIER PINAUD

Sergio Marchionne, le directeur général de Fiat, peut se féliciter de s'être porté au secours de Chrysler en 2009, dont le groupe italien détient actuellement 58,5% du capital. Sans cette opération, le constructeur automobile de Turin se trouverait dans une situation périlleuse au regard du marasme dans lequel se trouve le marché européen. Pour l'ensemble de l'exercice 2011, en retirant la contribution de sa filiale américaine, le groupe italien afficherait un résultat net tout juste à l'équilibre. Et sur le seul quatrième trimestre, Chrysler représente à lui seul 83% du bénéfice opérationnel du groupe Fiat quand la division FGA, qui regroupe les marques italiennes (Fiat, Lancia et Alfa Romeo), essuie une perte de 15 millions.

Ce moteur américain devrait continuer à fonctionner en 2012. Le groupe Fiat a légèrement abaissé ses prévisions pour l'année, avec un chiffre d'affaires attendu à 77 milliards d'euros, moins que les 85 milliards envisagés initialement. Mais l'objectif reste bien supérieur aux projections calculées par les analystes. Son bénéfice opérationnel annuel devrait bondir de 88%. Chrysler a débuté l'année en trombe. Ses ventes ont bondi de 44% en janvier aux Etats-Unis, soit la vingt-deuxième hausse mensuelle consécutive. Le plus petit des constructeurs américains fait nettement mieux que ses concurrents locaux. Les ventes mensuelles de GM ont baissé de 6% et celles de Ford ont crû de 7%.

Cette réussite commerciale et financière incite Sergio Marchionne à vouloir aller plus loin, même si la dette nette du groupe reste une contrainte

(5,5 milliards d'euros fin décembre). Le dirigeant envisage d'absorber Chrysler d'ici à 2015. Fiat bénéficie d'une option pour prendre 40% supplémentaires du capital du constructeur américain entre le 1er juillet 2012 et le 30 juin 2016. Il pourrait également pousser à une alliance avec un concurrent européen afin d'améliorer la compétitivité des chaînes de montage en Europe.

Selon le directeur général du groupe, un constructeur devient vraiment compétitif à partir de 8 à 10 millions de véhicules produits par an, un seuil approché seulement par Toyota, GM et Volkswagen. Fiat-Chrysler a produit 4,1 millions de voitures en 2011, mieux que les 3,5 millions de PSA, mais moins que Renault-Nissan (6,7 millions).

FRANCHISSEMENTS DE SEUIL :

Sword Group : Michel Baulé a franchi en hausse, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés Eximium et Trefolia qu'il contrôle, le seuil de 10 % du capital et détient 10,37 % du capital et 8,98 % des droits de vote (01/12/12).

Neopost : Mondrian IP Ltd agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a franchi en baisse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote et détient 4,99 % du capital et des droits de vote (31/01/12).

Rue du Commerce : Altacom a franchi en hausse les seuils de 90 % du capital et des droits de vote et de 95 % du capital et détient 95,11 % du capital et 93,99 % des droits de vote (31/01/12).

Foncière Paris France : Noir 1 Sarl a franchi en hausse, à titre de régularisation, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote et détient 7,45 % du capital et des droits de vote (31/01/12).

Egide : Antoine Dréan a franchi en hausse, à titre de régularisation, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société SEP Tantale, le seuil de 10 % des droits de vote et détient 11,14 % du capital et 11,04 % des droits de vote (27/01/12).

Prologue : Rouvroy a franchi en hausse, à titre de régularisation, les seuils de 15 % et 20 % du capital et des droits de vote et 25 % du capital et détient 25,83 % du capital et 21,33 % des droits de vote (27/01/12).

Cybernetix : Technip a franchi en hausse les seuils de 90 % et 95 % du capital et des droits de vote et détient 98,60 % du capital et 98,57 % des droits de vote (27/01/12).

Dalet : Soje Fund LP a franchi individuellement en hausse, à titre de régularisation, le seuil de 15 % du capital et détient 15,05 % du capital et 12,16 % des droits de vote (27/01/12).

Ingenico : FMR LLC a franchi en baisse le seuil de 5 % du capital et détient 4,96 % du capital et 4,64 % des droits de vote (27/01/12).

Spir Communication : Financière de L'Echiquier agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a franchi en baisse le seuil de 5 % du capital et détient 4,88 % du capital et 2,94 % des droits de vote (27/01/12).

Systran : Alto Invest agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a franchi en baisse le seuil de 5 % des droits de vote et détient 7,19 % du capital et 4,95 % des droits de vote (27/01/12).

Somfy : J.P.J. a franchi individuellement en hausse, le seuil de 5 % des droits de vote et détient 8,03% du capital et 7,59% des droits de vote (26/01/12).

Ingenico : FMR LLC a franchi en baisse le seuil de 5 % des droits de vote et détient 5,30 % du capital et 4,91 % des droits de vote (26/01/12).

Technicolor : Third Point LLC agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a franchi en hausse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote et détient 7,66 % du capital et des droits de vote (25/01/12).

OFFRES PUBLIQUES :

Société Sucrière de Pithiviers Le Vieil : projet d'offre d'achat simplifiée de Cristal Union et Société Vermandoise de Sucreries au prix unitaire de 1692,76 € par action (01/02/12).

Société Vermandoise de Sucreries : projet d'offre publique d'achat simplifiée de Cristal Union et Société Champenoise de Gestion au prix unitaire de 3487,30 € par action (01/02/12).

Docks Lyonnais : projet d'offre publique d'achat simplifiée de Boca Sarl au prix unitaire de 50,53 € par action (31/01/12).

Infovista : projet d'offre publique d'achat simplifiée de Project Metro Acquico au prix unitaire de 3,65 € par action Infovista, au prix de 5,05 € par action Infovista au cas où l'assemblée générale n'approuverait pas la distribution exceptionnelle (31/01/12).

MB Retail Europe : projet d'offre publique d'achat simplifié d'Eurasia Groupe au prix de 0,01 € par action (27/01/12).

The Marketingroup : projet d'offre publique d'achat simplifiée d'Intelcia France au prix unitaire de 5,04 € (23/12/11).

KBC EQUITY FUND

Sicav publique de droit belge
Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles

AVIS AUX ACTIONNAIRES

La politique d'investissement du compartiment KBC EQUITY FUND LATIN AMERICA changera, à partir du 2 mars 2012, comme suit:

Le compartiment a pour but de suivre la composition d'un indice / des indices conformément aux et dans les limites des dispositions de l'article 37 de l'Arrêté Royal du 4 mars 2005 relatif à certains organismes de placement collectif publics. La méthode utilisée de suivre l'indice / des indices changera de "Full Replication" (la composition de l'indice est fidèlement copiée) à "Optimized Sampling" (l'indice est suivi à l'aide d'une sélection de la composition de l'indice dans le but de reproduire l'indice le mieux possible; En outre nous utilisons un algorithme d'optimisation qui contre-pèse le risque et le rendement de chacune des positions sur titres du portefeuille, optimisant ainsi la sélection effectuée).

Les actionnaires qui n'acceptent pas ces modifications peuvent demander le rachat gratuit (sauf taxes éventuelles) de leurs actions du 2 février 2012 (après 17h) jusqu'au 2 mars 2012 (avant 17h).

Un prospectus simplifié, ainsi que la dernière version du Prospectus et le dernier rapport annuel seront disponibles gratuitement aux guichets des organismes qui assurent le service financier, à savoir KBC Bank SA, CBC Banque SA et Centea SA ou auprès du correspondant centralisateur de KBC Equity Fund en France, CM-CIC Securities, établissement domicilié au 6 avenue de Provence, F-75009 Paris.

Le Conseil d'Administration de la sicav publique de droit belge susmentionnée

Amundi ETF



EXCHANGE TRADED FUNDS BY
LYXOR
GROUPE SOCIETE GENERALE



L'AGEFI
Séminaires



Forum ETF 2012

Réglementation, collatéral, OTC, liquidité, indices, réplification... une matinée pour passer en revue les grands enjeux du marché

JEUDI 16 FÉVRIER 2012 - DE 8H30 À 13H

Hôtel Ambassador
16 boulevard Haussmann - 75009 Paris

> **Les débats seront animés par Florent Berthet, rédacteur en chef adjoint, agefi.fr, Valérie Riochet, journaliste, L'AGEFI HEBDO, et Jean-François Tardiveau, rédacteur en chef, NEWSManagers**

- 8h45 - 9h00** **KEYNOTE SPEAKER** **Les ETF sont-ils encore attractifs pour les investisseurs institutionnels en 2012 ?**
Alain Pestre, directeur des investissements, CAVP - CAISSE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES PHARMACIENS
- 9h - 9h30** **Atelier 1 - Réglementation - Vers un encadrement réglementaire spécifique des ETF et plus de transparence ?**
Edouard Vieillefond, secrétaire général adjoint en charge de la direction de la régulation et des affaires européennes, AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
Alain Dubois, Président, LYXOR
- 9h30 - 10h00** **Atelier 2 - Négociation sur le marché OTC**
Régis Yancovici, directeur général délégué - responsable de la gestion, EFIGEST AM
Soufiane Jbara, responsable de l'exécution ETF France, Benelux et Suisse, FLOWTRADERS
- 10h00 - 10h30** **Atelier 3 - Liquidité**
Olivier Paquier, directeur France, Espagne et Portugal, SPDR ETF
Philippe Toledano, gérant allocation globale, NATIXIS ASSET MANAGEMENT
- 10h30 - 10h50** **KEYNOTE SPEAKER** **Due diligence des investisseurs en ETF**
Philippe Malaise, professeur de finance, EDHEC-RISK INSTITUTE
- 11h10 - 11h40** **Atelier 4 - Indices - Evolutions et innovations en matière d'indices ETF en 2012**
Thibaud de Cherisey, directeur Europe du développement des ETF, INVESCO POWERSHARES
Mirela Vlad, directeur régional, EUROMTS INDICES
- 11h40 - 12h10** **Atelier 5 - Réplication - Les points clés pour s'assurer de la qualité d'un ETF**
Fannie Wurtz, responsable des relations clientèles, AMUNDI ETF
Nicolas Caplain, directeur de la sélection des fonds externes, LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT
Grégory Molinaro, Head of beta allocation, portfolio manager, CPR ASSET MANAGEMENT
- 12h10 - 12h40** **Grand débat de clôture** **Collatéral et contrepartie**
Yves Maillot, directeur investissements et gestion actions, ROBECO GESTIONS
Thibaud de Cherisey, directeur Europe du développement des ETF, INVESCO POWERSHARES
Laëtitia Roche-Hintzy, ventes institutionnelles, AMUNDI ETF
Olivier Paquier, directeur France, Espagne et Portugal, SPDR ETF
Matthieu Mouly, Responsable vente institutionnelle France, Bénélux, LYXOR ETF

Les débats seront suivis d'un cocktail

Bulletin d'inscription

A retourner à L'AGEFI SEMINAIRES - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris
Accompagné de votre règlement à l'ordre de Development Institute International

GP1202

Nom : Prénom :
Fonction : Société :
Adresse :
CP : Ville : Pays :
Tél : Fax :
E-mail : N°TVA intracommunautaire (impératif) :

ACCÈS GRATUIT POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS (caisses de retraite, institutions de prévoyance, mutuelles, compagnies d'assurances, hors activité de gestion pour compte de tiers, corporates)

Signature & cachet de l'entreprise :

Participation aux frais : 490,00 € HT (soit 586,04 € TTC) pour tout règlement après le 3 février 2012

Tarif spécial : -50 € HT de réduction pour tout règlement avant le 3 février 2012
soit 440 € HT (soit 526,24 € TTC)

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 01 43 12 85 55 - Fax : 01 40 06 95 26 - e-mail : info-seminaire@agefi.fr

L'AGEFI

L'intelligence financière au quotidien

L'année 2012 s'annonce pleine en défis pour la gestion française

Les encours ont subi la chute des Bourses et une forte décollecte en 2011. L'environnement réglementaire et fiscal est lourd de menaces

par ANTOINE LANDROT

La gestion française a souffert en 2011. Selon les chiffres de l'Association française de la gestion financière (AFG), le montant des actifs gérés par les sociétés de gestion de patrimoine sur le marché français a diminué de 4,1% et atteint 2.636 milliards d'euros. L'AFG pointe la «très mauvaise tenue des marchés», mais également «une très vive concurrence des placements bancaires» et «l'alourdissement et l'instabilité de la fiscalité de l'épargne».

«Les OPCVM ont subi la concurrence extrêmement forte des produits d'épargne de bilan: c'est l'effet de la réglementation de Bâle 3, qui affecte les banques européennes», explique Pierre Bollon, directeur général de l'AFG. En effet, ces règles prudentielles rendent les établissements avarés de leurs fonds propres et les encouragent à privilégier les livrets (hors Livret A et LDD) et les

comptes à terme afin de capter l'épargne des investisseurs, au détriment des produits d'assurance vie.

On peut se demander dans quelle mesure 2012 sera mieux orienté. L'AFG regrette la politique fiscale de la France, dont le projet de taxe sur les transactions financières est le dernier avatar (lire page 14). «L'alourdissement continu de la fiscalité de l'épargne et sa volatilité

Arme concurrentielle de la réglementation américaine

[...] découragent les particuliers de retourner vers les placements longs, en actions, tandis que la réglementation des institutionnels les pousse de plus en plus au court terme», souligne l'association.

En outre, l'AFG a tenu à appeler les institutions européennes à la vigilance face aux Etats-Unis, qui utilisent leur

réglementation (Fatca, loi Dodd-Frank, règle Volcker, etc.) comme arme concurrentielle, en lui donnant notamment une dimension extraterritoriale. L'association regrette l'enlèvement des négociations concernant le projet de directive PRIPS portant sur l'harmonisation des produits d'investissement de détail.

Les responsables de l'AFG tentent malgré tout de faire bonne figure. Ils considèrent que la baisse des marchés finira par s'interrompre, de même que le transfert de l'épargne vers les bilans bancaires. En outre, la désintermédiation du crédit, qui laisse plus de place au marché dans le financement de l'économie au détriment des banques, peut être positive pour les sociétés de gestion. L'association compte également poursuivre ses efforts de promotion de la gestion française à l'international.

12

La Française AM mise sur le développement de ses activités immobilières

La société a réalisé une collecte nette de 1,1 milliard d'euros sur l'immobilier qui a largement compensé la décollecte sur les valeurs mobilières en 2011

par VIOLAINE LE GALL

L'appétit des investisseurs pour l'immobilier a permis à La Française AM de compenser les sorties sur les valeurs mobilières dans un contexte mouvementé pour les marchés financiers. En 2011, sa collecte nette sur les supports immobiliers a atteint 1,1 milliard d'euros, contre 297 millions d'euros en 2010, tandis que la décollecte nette sur les valeurs mobilières a représenté environ 787 millions d'euros. Le groupe termine donc l'année avec une collecte nette de 313 millions d'euros.

La branche immobilière, La Française Real Estate Managers (REM) a particulièrement profité de l'engouement des investisseurs institutionnels pour les OPCV (organisme de placement collectif immobilier). Elle a bénéficié de 700 millions d'euros de flux entrants pour ce

type de véhicules, dont une partie couvre la reprise d'un portefeuille de 395 millions d'euros constitué de murs de Carrefour Market. 330 millions d'euros ont été collectés sur les SCPI de bureaux et 90 millions d'euros pour les véhicules de défiscalisation, un montant décevant lié à la difficulté des clients à obtenir des prêts auprès de leurs banques. Son patrimoine s'élève à 7 milliards d'euros, en hausse de 20% sur un an.

«Notre scénario d'une croissance molle avec un peu d'inflation sera relativement favorable à l'immobilier de bureaux», explique Xavier Lépine, président du directoire de La Française AM. Dans ce contexte, la société de gestion met l'accent sur l'immobilier. A cet effet, elle a revu son organisation. Déjà, La Française REM a rapproché son activité de property management de celle de Nexity. Ensuite, elle a réorganisé

ses équipes d'asset management. Au lieu d'une segmentation par métier, «nous avons mis en place au niveau régional des équipes chargées de la maîtrise complète du patrimoine immobilier, couvrant la vente, la location et la gestion des travaux», explique Jean-Marc Coly, directeur général de La Française REM.

Par ailleurs, des gérants de portefeuilles sont chargés de piloter la performance. La société de gestion souhaite également assurer davantage la restructuration des immeubles en portefeuille, plutôt que de les vendre. 12 projets sont en cours. Elle travaille enfin sur le lancement d'un fonds dédié aux financements immobiliers qui devrait aboutir cette année.

Allianz CP boucle son troisième investissement dans les infrastructures

La plate-forme d'investissements alternatifs d'Allianz, qui mise sur cette classe d'actifs, a accru sa part dans le réseau gazier Gassled

par VIRGINIE DENEUVILLE

Allianz Capital Partners (ACP) a finalisé mercredi son troisième investissement dans les infrastructures. Après une première acquisition réalisée en 2009 dans le domaine des horodateurs à Chicago, la plate-forme d'investissements alternatifs d'Allianz a finalisé une prise de participation, via un consortium, de 24,1% dans le réseau gazier norvégien Gassled.

Réalisée via une holding, détenue à 40% par le fonds de pension canadien CPPIB, à 30% par ACP et à 30% par Infinity Investments, l'opération valorise la participation, détenue auparavant par Statoil, à 17,3 milliards de couronnes norvégiennes (2,3 milliards d'euros). ACP avait déjà réalisé seul un premier investissement dans Gassled, finalisé le 24 janvier. L'opération, qui portait alors sur 6,4% du capital détenu par Total, était valorisée 4,6 milliards de couronnes.

Alors qu'ACP travaille actuellement sur plusieurs dossiers, l'entité ferait partie des candidats en lice pour le rachat du réseau gazier d'E.ON, indiquait mi-janvier une source proche du dossier citée par Reuters. Interrogé par L'Agefi, ACP a indiqué ne jamais commenter les rumeurs ou les opérations en cours.

ACP «axera ses investissements sur

Cap sur les actifs matures en Europe

les infrastructures dans les prochaines années», a indiqué Rainer Husmann, directeur général d'ACP, précisant que cette classe d'actifs offrait «des rendements stables relativement peu corrélés avec les risques des marchés de capitaux».

ACP, créée en 1998, est une filiale captive d'Allianz gérant quelque 8,5

milliards d'euros. L'entité dispose d'une branche dédiée à des investissements indirects dans le capital investissement et d'une branche directe. Cette deuxième branche présente trois activités que sont le capital investissement (depuis 1998), les énergies renouvelables (depuis 2005) et les infrastructures (depuis 2008).

Dans cette dernière classe d'actifs, ACP réalise des prises de participation comprise entre 20 et 50%. La filiale d'Allianz privilégie les actifs d'infrastructure matures (*brownfield*) situés en Europe centrale et occidentale, et plus particulièrement les réseaux énergétiques et gaziers ainsi que les réseaux de transport. ACP, qui ne se fixe pas de durée de détention, cherche à conserver ses actifs sur la durée de la concession, pouvant aller jusqu'à 75 ans comme dans le cas de l'investissement réalisé à Chicago.

13

Nomura réalise un bénéfice surprise grâce à ses activités internationales

Les anciennes filiales de Lehman Brothers en Europe et en Asie ont permis à la banque japonaise de sortir du rouge au troisième trimestre

par ANTOINE LANDROT

Nomura peut se féliciter notamment d'avoir acquis les activités non américaines de Lehman Brothers fin 2008. Elles ont en effet permis au groupe financier japonais d'afficher un bénéfice net surprise de 17,82 milliards de yens (177 millions d'euros) au troisième trimestre de son exercice fiscal 2011-2012, lequell sera clos le 31 mars.

Le consensus Reuters anticipait une perte nette de 2,5 milliards pour Nomura, qui avait été mis sous surveillance en novembre par Moody's en raison de pertes récurrentes en dehors du Japon. Sanctionnée par les investisseurs et sous la menace d'une dégradation de sa note par l'agence de notation, la banque japonaise avait réduit son exposition aux pays périphériques européens (GIIPS) au cours du trimestre. Moody's devrait annoncer son verdict dans les jours qui viennent.

De fait, le redressement de Nomura est à mettre sur le compte de sa banque de financement et d'investissement (BFI), largement héritière des anciennes filiales ou succursales de Lehman Brothers. Alors qu'il recule dans ses activités de réseau, le bénéfice avant impôt de la BFI a en effet été multiplié par 3,5 par rapport au troisième trimestre 2010-2011, pour atteindre 37,8 milliards de yens (376 millions d'euros). Sa perte avant impôt atteignait 46,1 milliards au deuxième trimestre de l'exercice en cours.

Le plan de réduction des coûts de 1,2 milliard de dollars annoncé en novembre, et qui concernait au premier chef la BFI, semble donc avoir porté ses fruits. Mais ce n'est pas la seule raison.

Contrairement à ses rivales internationales, qui, pour la plupart, ont enregistré de médiocres performances de trading, Nomura a vu ses revenus bondir entre les mois d'octobre et

décembre 2011, par rapport au trimestre précédent: +56% dans les taux et change, +19% dans les actions. Conséquence, la part des revenus générée par l'étranger au sein de la BFI est passée de 53% à 68%.

Nomura estime que la tendance positive devrait se poursuivre début 2012: «La situation en Europe demeure très fragile et sous observation, mais nous avons certainement bien démarré le trimestre en cours», a indiqué à Reuters Jonathan Lewis, le responsable des finances pour la BFI. Mais à l'image de la déclaration de ce dirigeant, la prudence est de mise. D'ailleurs, Nomura a enregistré 34 milliards de yens de bénéfices exceptionnels, dont la plupart sont liés à la cession de Skylark à Bain Capital.

Les assureurs sont réunis aujourd'hui à Bercy pour évoquer la taxe «Tobin»

Les gestionnaires d'actifs devraient être également conviés à assister à cette réunion, a indiqué à L'Agefi une source proche du dossier

par VIRGINIE DENEUVILLE

Les assureurs doivent se réunir dans la matinée au ministère de l'Economie et des Finances. Alors qu'ils étaient initialement invités au lancement de fonds d'investissements dans les PME (petites et moyennes entreprises) et les ETI (entreprises de taille intermédiaires) cotées, dans lesquels ils sont investisseurs, l'ordre du jour a été modifié hier par Bercy, ont indiqué à L'Agefi des sources proches du dossier.

Selon ces sources, la réunion porte désormais sur la taxe sur les transactions financières, dérivée de la taxe «Tobin», souhaitée par le président de la République Nicolas Sarkozy. Personne n'était disponible hier au cabinet du ministère de François Baroin pour valider cette information.

Le Gema (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances) sera représenté à cette réunion par son

président Gérard Andreck, a-t-on toutefois confirmé hier à L'Agefi. Du côté de la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances), en revanche, on ne souhaite faire aucun commentaire.

Selon une des sources proches du dossier, les gestionnaires d'actifs devraient également être présents. Personne n'était disponible hier à l'AFG pour confirmer cette information. Du

16% des placements sont en actions

côté des banques, on indiquait hier à la FBF (Fédération bancaire française) ne pas être au courant de cette réunion.

Nicolas Sarkozy a confirmé dimanche dernier prévoir la mise en place d'une taxe sur les transactions financières, à compter du mois d'août 2012. Cette taxe a vocation à s'appliquer aux actions, aux CDS (credit default swaps)

et au trading haute fréquence.

Selon les derniers chiffres de la FFSA, dévoilés la semaine passée, les placements des assureurs à fin 2011 s'élevaient à 1.713 milliards d'euros (en hausse de 1,6% sur un an). Ce montant était composé principalement d'obligations d'entreprises (36%), d'obligations d'Etats de l'OCDE (33%) et d'actions (16%).

Si le secteur de l'assurance n'a pas encore officiellement communiqué sur un impact de la taxe sur les transactions financières, le secteur de la gestion d'actifs et celui de la banque ont déjà fait entendre leurs voix. Dans un communiqué daté du 12 janvier, l'AFG indiquait notamment qu'une telle taxe, «mal calibrée et limitée à la France serait catastrophique pour l'industrie de la gestion (...) et fortement pénalisante pour l'économie française».

14

NOUVEAU
Édition 2012
parution novembre 2011

Le guide des états-majors des grandes entreprises

Indispensable pour développer son réseau professionnel

TOUT le top management des 500 plus grandes entreprises est dans le guide des états-majors :

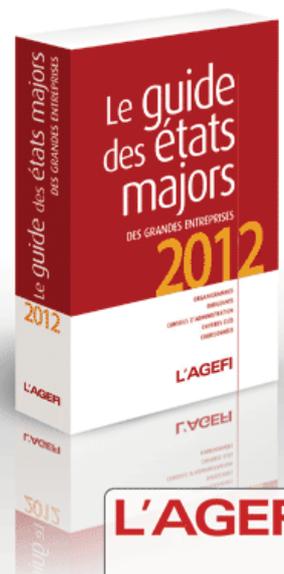
> 7 700 dirigeants ciblés (fonction, biographie, administrateurs, chiffres clés...)

40% de mouvements chaque année

Mise à jour en temps réel grâce à l'accès au site www.etatsmajors.com

Commandez votre exemplaire sur www.agefi.fr/gem

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Le guide des états-majors est une publication d'AGEFI S.A. - 8 rue du Sentier, 75002 Paris cedex 02. Tél. : 01 53 00 26 26 - Fax : 01 53 00 27 25 - S.A. au capital de 1 260 000 € - R.C.S. PARIS B 334 768 652



L'AGEFI

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE PORTANT SUR LES ACTIONS ÉMISES PAR LA SOCIÉTÉ THE MARKETINGROUP INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ INTELICIA FRANCE

INTELICIA FRANCE

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 2° et 3° et de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a, en application de la décision de conformité de l'Offre Publique d'achat Simplifiée du 31 janvier 2012, apposé le visa n°12-049 en date du 31 janvier 2012 sur la note d'information relative à l'Offre Publique d'achat Simplifiée portant sur les titres THE MARKETINGROUP en circulation non encore détenus par INTELICIA FRANCE.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les documents contenant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables respectivement de la Société INTELICIA FRANCE ont été déposés auprès de l'AMF le 1^{er} février 2012.

La note d'information visée par l'AMF ainsi que les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables des de la Société INTELICIA FRANCE, sont disponibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de THE MARKETINGROUP (www.intelicia.ma) et sans frais auprès d'EuroLand Finance – 17, avenue George V, 75017 Paris.

INTELICIA FRANCE
149, rue Saint-Honoré
75001 Paris

THE MARKETINGROUP

Le présent communiqué est établi et diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 2° et 3° et de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a, en application de la décision de conformité de l'Offre Publique d'achat Simplifiée du 31 janvier 2012, apposé le visa n°12-050 en date du 31 janvier 2012 sur la note en réponse relative à l'Offre Publique d'achat Simplifiée portant sur les titres THE MARKETINGROUP en circulation non encore détenus par INTELICIA FRANCE.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les documents contenant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables respectivement de la Société INTELICIA FRANCE ont été déposés auprès de l'AMF le 1^{er} février 2012.

La note en réponse visée par l'AMF ainsi que les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables des de la Société INTELICIA FRANCE, sont disponibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de THE MARKETINGROUP (www.themarketingroup.com) et sans frais auprès d'EuroLand Finance – 17, avenue George V, 75017 Paris.

THE MARKETINGROUP
113, rue Victor Hugo
92300 Levallois-Perret

TAUX & CHANGES

| INDICES OBLIGATAIRES BARCLAYS CAPITAL | | | | | |
|---------------------------------------|-------------------|--------------|-------------|--------------|------------------|
| | Adjusted Duration | Total Return | M-TD Return | Y-T-D Return | Inception Return |
| US Treasury | 5,85 | 0,19 | 0,42 | 0,42 | 1932,70 |
| 1 - 3 years | 1,93 | 0,00 | 0,12 | 0,12 | 149,14 |
| 3 - 5 years | 3,94 | 0,06 | 0,62 | 0,62 | 226,79 |
| 5 - 7 years | 5,62 | 0,15 | 0,90 | 0,90 | 275,94 |
| 7 - 10 years | 7,69 | 0,28 | 0,93 | 0,93 | 308,00 |
| 10+ years | 16,21 | 0,78 | -0,05 | -0,05 | 2857,70 |
| US Corporate | 6,82 | 0,28 | 2,08 | 2,08 | 2178,40 |
| US High Yield | 4,10 | 0,11 | 3,04 | 3,04 | 1210,10 |
| Euro-Aggregate | 5,30 | 0,19 | 1,98 | 1,98 | 91,24 |
| Treasury | 6,20 | 0,20 | 1,89 | 1,89 | 90,92 |
| 1 - 3 years | 1,89 | 0,09 | 1,01 | 1,01 | 67,67 |
| 3 - 5 years | 3,64 | 0,18 | 1,76 | 1,76 | 87,27 |
| 5 - 7 years | 5,15 | 0,22 | 2,44 | 2,44 | 98,77 |
| 7 - 10 years | 6,99 | 0,19 | 2,87 | 2,87 | 102,22 |
| 10+ years | 12,27 | 0,34 | 1,78 | 1,78 | 115,49 |
| Corporate | 3,84 | 0,16 | 2,94 | 2,94 | 89,07 |
| Financial | 3,68 | 0,16 | 4,19 | 4,19 | 82,07 |
| Industrial | 3,88 | 0,15 | 1,64 | 1,64 | 99,22 |
| Utility | 4,51 | 0,16 | 2,09 | 2,09 | 107,10 |
| AAA | 5,86 | 0,10 | 0,70 | 0,70 | 97,46 |
| AA | 4,60 | 0,13 | 1,96 | 1,96 | 85,96 |
| A | 5,01 | 0,47 | 4,16 | 4,16 | 83,35 |
| BAA | 3,88 | 0,13 | 4,11 | 4,11 | 81,84 |
| Sovereign/Supra. | 5,29 | 0,21 | 1,23 | 1,23 | 98,29 |
| Collateralised | 4,04 | 0,23 | 2,15 | 2,15 | 88,17 |
| Euro-Aggregate 500+ | 5,32 | 0,20 | 1,98 | 1,98 | 91,55 |
| Euro High Yield | 3,53 | 0,23 | 6,36 | 6,36 | 93,08 |

| NIVEAUX MOYEN D'EMISSION SUR LES TCN | | | | | | | | | | MàJ : 26-01-2012 | |
|--------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|--|------------------|--|
| Échéance | 1 mois | 2 mois | 3 mois | 4 mois | 5 mois | 6 mois | 9 mois | 1 an | | | |
| Corporates | | | | | | | | | | | |
| A-1+/P-1/F-1+ | -9,5 | -2,0 | 1,8 | 15,3 | 20,0 | 22,5 | 31,7 | 36,7 | | | |
| A-1/P-1/F-1 | 0,6 | 5,2 | 10,6 | 23,3 | 31,7 | 35,0 | 51,7 | 60,0 | | | |
| A-2/P-2/F-2 | 12,0 | 23,6 | 33,0 | 53,3 | 71,3 | 76,3 | | | | | |
| A-3/P-3/F-3 | 64,0 | 81,0 | 102,0 | | | | | | | | |
| ABCP | | | | | | | | | | | |
| A-1+/P-1/F-1+ | 51,3 | 60,0 | 80,0 | N/A | N/A | N/A | | | | | |
| A-1/P-1/F-1 | 63,0 | N/A | 82,5 | N/A | N/A | N/A | | | | | |
| Banques | | | | | | | | | | | |
| A-1+/P-1/F-1+ | 3,0 | 13,0 | 30,0 | 41,4 | 48,4 | 67,4 | 90,0 | 105,0 | | | |
| A-1/P-1/F-1 | 25,0 | 45,0 | 68,0 | 64,0 | 72,0 | 101,0 | 119,0 | 135,0 | | | |
| A-2/P-2/F-2 | 43,0 | 68,6 | 93,4 | 108,3 | 120,0 | 137,5 | | | | | |
| Supras | | | | | | | | | | | |
| A-1+/P-1/F-1+ | -15,0 | -8,4 | 3,8 | 8,8 | 17,5 | 28,0 | 34,0 | 42,0 | | | |

Les niveaux sont des niveaux estimatifs. L'indice est contribué par 5 contributeurs avec un minimum de 2 contributeurs par niveau.

| EuroMTS Index (ex CNO-Etrix) | | | | | | | |
|------------------------------|---------|---------|---------|----------|-----------|---------|------------|
| | 1-3 ans | 3-5 ans | 8-7 ans | 7-10 ans | 10-15 ans | +15 ans | Global ans |
| Index | 136,25 | 140,68 | 143,95 | 146,70 | 150,62 | 155,98 | 143,50 |
| Duration | 1,95 | 3,55 | 5,24 | 7,27 | 9,72 | 13,94 | 6,37 |
| Modified Duration | 1,88 | 3,41 | 5,03 | 6,97 | 9,30 | 13,32 | 6,10 |
| Convexity | 5,59 | 15,90 | 32,46 | 61,35 | 110,99 | 264,71 | 76,11 |
| Average Coupon | 3,92 | 5,29 | 4,41 | 4,00 | 4,23 | 5,52 | 4,59 |
| Average Maturity | 2,04 | 3,93 | 5,96 | 8,65 | 12,47 | 23,94 | 8,85 |
| Average Yield | 4,06 | 4,14 | 4,20 | 4,31 | 4,52 | 4,67 | 4,43 |
| Weight | 25,75 | 21,76 | 12,62 | 19,78 | 5,44 | 14,66 | 100,00 |
| Index Change | 0,09 | 0,18 | 0,25 | 0,26 | 0,24 | 0,28 | 0,20 |
| Yield Change | -0,03 | -0,04 | -0,03 | -0,02 | -0,02 | -0,01 | -0,02 |

ACTIONS

| Indices Français | | | | | |
|--------------------------|----------|------|------------------|------------------|---------------------|
| | Jour | Var. | PH (52 semaines) | PB (52 semaines) | |
| CAC 40 | 3367,46 | 2,09 | 4169,87 | 16/02/2011 | 2693,21 23/09/2011 |
| SBF 120 | 2569,03 | 2,09 | 3109,80 | 16/02/2011 | 2074,51 23/09/2011 |
| SBF 250 | 2513,54 | 2,07 | 3038,98 | 18/02/2011 | 2034,18 23/09/2011 |
| Indices européens | | | | | |
| | Jour | Var. | PH (52 semaines) | PB (52 semaines) | |
| Europe | | | | | |
| DJ Stoxx 50 | 2463,23 | 1,69 | 2779,45 | 18/02/2011 | 1983,56 23/09/2011 |
| DJ Euro Stoxx 50 | 2470,79 | 2,24 | 3077,24 | 18/02/2011 | 1935,89 23/09/2011 |
| DJ Stoxx 600 | 259,51 | 2,01 | 292,16 | 18/02/2011 | 209,26 23/09/2011 |
| FT Eurofirst 100 | 3225,25 | 1,87 | 3799,27 | 25/02/2011 | 2571,12 23/09/2011 |
| Allemagne | | | | | |
| Dax | 6616,64 | 0,00 | 7600,41 | 02/05/2011 | 4965,80 12/09/2011 |
| Grande-Bretagne | | | | | |
| FTSE 100 | 5790,72 | 1,92 | 6105,77 | 21/02/2011 | 4791,01 09/08/2011 |
| Espagne | | | | | |
| Ibex 35 | 8696,60 | 2,20 | 11165,00 | 18/02/2011 | 7505,30 13/09/2011 |
| Italie | | | | | |
| S&P / MIB | 16264,55 | 2,76 | 23273,80 | 18/02/2011 | 13114,95 23/09/2011 |
| Suisse | | | | | |
| SMI | 6069,91 | 1,67 | 6739,13 | 21/02/2011 | 4695,31 09/08/2011 |
| Pays-Bas | | | | | |
| AEX | 325,15 | 2,10 | 374,19 | 18/02/2011 | 256,36 23/09/2011 |
| Belgique | | | | | |
| BEL 20 | 2264,73 | 2,63 | 2778,80 | 28/04/2011 | 1894,58 25/11/2011 |
| Danemark | | | | | |
| KFX | 416,66 | 1,99 | 478,38 | 03/03/2011 | 328,94 23/09/2011 |
| Finlande | | | | | |
| HEX | 5921,08 | 2,71 | 7934,61 | 09/02/2011 | 4880,28 09/08/2011 |
| Norvège | | | | | |
| OBX | 372,79 | 1,87 | 420,43 | 06/04/2011 | 298,74 04/10/2011 |

| Indices Américains | | | | | | | |
|---------------------------|----------|-------|------------------|------------------|----------|------------|--|
| | Jour | Var. | PH (52 semaines) | PB (52 semaines) | | | |
| Etats-Unis | | | | | | | |
| DJ Industrial | 12716,46 | 0,66 | 12876,00 | 02/05/2011 | 10404,49 | 04/10/2011 | |
| S&P 500 | 1324,09 | 0,89 | 1370,58 | 02/05/2011 | 1074,77 | 04/10/2011 | |
| Nasdaq Composite | 2848,27 | 1,22 | 2887,75 | 02/05/2011 | 2298,89 | 04/10/2011 | |
| Nasdaq 100 | 2488,18 | 0,82 | 2497,31 | 01/02/2012 | 2034,92 | 09/08/2011 | |
| Canada | | | | | | | |
| S&P / TSX | 12517,66 | 0,53 | 14329,49 | 07/03/2011 | 10848,19 | 04/10/2011 | |
| Mexique | | | | | | | |
| Bolsa | 37709,65 | 0,77 | 38128,40 | 19/01/2012 | 31561,51 | 08/08/2011 | |
| Brésil | | | | | | | |
| Bovespa | 64567,18 | 2,37 | 70107,71 | 06/04/2011 | 47793,49 | 08/08/2011 | |
| Indices asiatiques | | | | | | | |
| | Jour | Var. | PH (52 semaines) | PB (52 semaines) | | | |
| Japon | | | | | | | |
| Nikkei 225 | 8809,79 | 0,08 | 10891,60 | 17/02/2011 | 8135,79 | 25/11/2011 | |
| Topix | 757,96 | 0,36 | 976,28 | 17/02/2011 | 703,88 | 25/11/2011 | |
| Hong-Kong | | | | | | | |
| Hang Seng | 20333,37 | -0,28 | 24468,64 | 08/04/2011 | 16170,35 | 04/10/2011 | |
| Australie | | | | | | | |
| S&P / ASX | 4225,67 | -0,87 | 4976,40 | 11/04/2011 | 3765,90 | 09/08/2011 | |
| Chine | | | | | | | |
| Shanghai A | 2376,14 | -1,07 | 3212,22 | 18/04/2011 | 2234,30 | 06/01/2012 | |
| Corée du Sud | | | | | | | |
| Kospi | 1959,24 | 0,18 | 2231,47 | 27/04/2011 | 1644,11 | 26/09/2011 | |
| Taïwan | | | | | | | |
| Taipei Wght | 7549,21 | 0,43 | 9207,33 | 08/02/2011 | 6609,11 | 19/12/2011 | |
| Thaïlande | | | | | | | |
| SET | 1086,36 | 0,22 | 1148,28 | 01/08/2011 | 843,69 | 04/10/2011 | |
| Indonésie | | | | | | | |
| Jakarta Composite | 3964,98 | 0,59 | 4195,72 | 02/08/2011 | 3217,95 | 26/09/2011 | |
| Inde | | | | | | | |
| BSE | 2904,76 | -0,07 | 3232,99 | 07/02/2011 | 2521,95 | 05/10/2011 | |

L'AGEFI

L'Agence économique et financière fondée en 1911 - 8 rue du Sentier - 75002 Paris - Site Internet : www.agefi.fr Pour joindre directement vos correspondants : Par téléphone : Standard 01 53 00 26 26 - Rédaction (2703) - Par fax : Administration (2627) - Rédaction (2728) - Par e-mail : 1^{er} lettre du prenomnom@agefi.fr. **Directeur** Directeur général, directeur de la publication, directeur éditorial : Philippe Mudry (2704), Directeur général délégué en charge de la gestion et du développement : François Robin (2634) **Rédaction** Rédacteur en chef : Alexandre Garabedian (2646), Rédacteur en chef adjoint : Olivier Pinaud (2608), Rédacteurs : Yves-Marc Le Réour (2667), Patrick Aussannaire (2661), Virginie Deneuille (2687), Antoine Durouy (2747), Bruno de Roulhac (2737), Antoine Landrot (2719), Violaine Le Gall (2661), Benoît Menou (2721), Solenn Poullennec (2712), Bruno Sillard (2743) **Edition-Réalisator** Rédacteur en chef technique : Philippe Bonnet (2742), Desk : Régine Kuhn (2735) **Diffusion-Abonnements-Éditions** Service abonnements : Tel : 01 53 00 26 62 - Fax : 01 53 00 27 25 E-mail : abonnements@agefi.fr, Chef du service informatique : Jean-François Martins (2709), Responsable administratif et financier : Laurence Limouzin (2688), Directeur diffusion et promotion : Carole Mazurier (2614), Chargée du marketing direct : Audrey Janucci (2642), Responsable réabonnement : Armelle Duthiel (2722), Service relation client : Responsable relation client : Dominique Murcia (2732) Sabrina Del Rosario (2662), Catherine Mosqueron (2612), Éditions et nominations : Responsable des éditions : Marie-Caroline Crabos (2716), Tarifs abonnements : Agefi Quotidien (au numéro 3€) + Agefi Hebdo + site Agefi.fr 1 an : 599€ HT **Publicité** Directeur commercial : Laurent Luisset (2692) Publicité financière : Adeline Tisseyre (2603), Publicité commerciale et web : Chef de publicité web : Alexandre Bougeard (2671), Anne-Sophie Belin (2680), Elsa Gaillard (2633), Anne-Sophie Orbec (2736), Publicité internationale : David Causseu (06 07 40 54 53), Publicité région Sud Est/Lyon : Jean-Yves Ropert (04 78 23 38 99), Administration-exécution : Claire Vanel (2644), L'Agefi Edition de 7h est éditée par : AGEFI SA au capital de 1260000€ Siège social : 8, rue du Sentier - 75002 Paris RCS : Paris B 334 768 652, N° Siret : 33476865200052, N° TVA intracommunautaire : FR 75 334 768 652. Principal actionnaire : FININTEL, N° Commission Paritaire : 0515 W 90405, N° ISSN : 1776-3193

Benetton fixe le prix de son retrait de la cote

La famille Benetton propose de racheter les actions détenues par les actionnaires minoritaires du groupe de prêt-à-porter italien à un prix unitaire de 4,60 euros, une opération qui sera le prélude à un retrait de la cote en vue d'une réorientation stratégique destinée à restaurer la rentabilité. Cette offre coûtera à Edizione, la compagnie holding de la famille Benetton détenant 67,1% de la société, jusqu'à 276,6 millions d'euros, a précisé Benetton, sans donner de calendrier pour l'opération qui ne devrait pas être lancée avant au moins un mois. Le prix retenu représente une prime de 15,6% par rapport au dernier cours de mardi, jour où le rachat des minoritaires a été annoncé. Benetton souligne que l'opération donnera à la direction une plus grande marge de manœuvre dans la gestion du groupe, confronté à une baisse des marges, des coûts de matières premières plus élevés et une faible demande des consommateurs.

AMR va tailler dans les effectifs

La maison-mère en faillite d'American Airlines prévoit de supprimer quelque 13.000 postes dans le cadre d'une stratégie visant à réduire les dépenses d'exploitation de plus de 2 milliards de dollars par an. Cette annonce a été faite hier lors d'une réunion entre la direction et des représentants du personnel.

Les créations d'emplois décèlent aux Etats-Unis

Quelque 170.000 emplois ont été créés le mois dernier aux Etats-Unis dans le secteur privé, selon l'enquête ADP, alors que le marché attendait 185.000 nouveaux postes. Le chiffre de décembre a été révisé à la baisse à 292.000 au lieu des 325.000 annoncés initialement. La statistique mensuelle de l'emploi sera publiée demain.

Air Astana passe commande

La compagnie aérienne kazakhe a commandé un total de 15 avions à Boeing, Airbus et Embraer pour plus d'un milliard de dollars au total, a indiqué son dirigeant Peter Foster. La société a notamment commandé 6 Airbus A320. Spirit Airlines a de son côté confirmé une commande de 75 A320, évaluée à 7 milliards de dollars au prix catalogue.

Santander rouvre le marché des covered bonds

Au lendemain de ses résultats, la banque espagnole a émis hier 2 milliards d'euros d'obligations adossés à des créances hypothécaires, portant un coupon de 3,25% et à échéance 2015. Le rendement ressort à 210 points de base au-dessus du taux swap. Il s'agit de la première émission de ce type pour un établissement ibérique depuis huit mois.

La Buba critique le pacte budgétaire

«Il est clair que le pacte budgétaire ne jette pas les fondations d'une union budgétaire dans le cadre de laquelle la souveraineté nationale est transférée au niveau européen», a déclaré hier Jens Weidmann, président de la Bundesbank. Il estime qu'il faut repenser l'architecture en profondeur et disposer d'un «un cadre de régulation cohérent».

Rafale : Londres et Berlin se disent déçus

La Grande-Bretagne et l'Allemagne ont regretté que l'Inde ait présélectionné le Rafale de Dassault Aviation au détriment du Typhoon d'Eurofighter, dont les deux pays sont actionnaires. Le contrat, d'une valeur de 15

milliards de dollars, n'est pas finalisé et le Premier ministre britannique a dit qu'il espérait encore convaincre l'Inde de revenir sur sa décision.

Le FMI met en garde l'Argentine

Le Fonds monétaire international a donné 180 jours au gouvernement argentin pour améliorer la qualité de production de ses indicateurs publics en termes d'inflation et de croissance économique. Pour le FMI, le pays n'est pas à la hauteur des normes internationales. Pour nombre d'économistes, les données publiées sous-estiment l'un des plus forts taux d'inflation au monde.

Vivendi triomphe de ses actionnaires américains

Un juge de Manhattan a rejeté les plaintes d'actionnaires individuels américains pour information financière trompeuse à l'occasion d'une opération géante de fusion. Le juge s'est appuyé sur une décision de 2010 de la Cour Suprême (Morrison v. National Australia Bank Ltd), ayant limité la capacité des investisseurs à porter plainte pour fraude concernant des achats d'actions étrangères.

IBM prévoit d'importantes suppressions de postes

en Allemagne

Le groupe américain étudie la possibilité de supprimer des milliers de postes en Allemagne et dans d'autres pays en vue de faire baisser ses coûts et augmenter ses bénéfices, a indiqué mercredi un responsable syndical allemand. «Cela fait un moment que nous sommes au courant des projets de suppressions de postes d'IBM», a confié à Reuters Christine Muhr, représentante syndicale au conseil de surveillance du géant informatique.

Qualcomm au-delà des attentes

Le numéro un mondial des puces pour téléphones portables a fait état de résultats trimestriels supérieurs aux attentes. Qualcomm a revu à la hausse ses prévisions annuelles. Sur trois mois au 25 décembre, le bénéfice net a atteint 1,39 milliard de dollars contre 1,17 milliard fin 2010, et la fourchette de résultat net attendu par titre sur l'exercice se situe entre 3,55 et 3,75 dollars, contre un précédent objectif de 3,425 à 3,62 dollars.

17

D'autres essentiels à lire sur notre site :



Sony se dote d'un nouveau pilote

Le groupe japonais a fait part hier de la nomination de Kazuo Hirai au poste de directeur général à partir du 1er avril, en remplacement de Howard Stringer qui cède la gestion au jour le jour. Sony doit annoncer aujourd'hui une perte nette en 2011, pour la quatrième année d'affilée, ses comptes étant plombés par le déficit important de sa branche télévision.

Banque dépositaire - conservateur

Administration de fonds

Services aux émetteurs

www.caceis.com



caceis
INVESTOR SERVICES

solid & innovative

RBS se sépare de Hoare Govett

Royal Bank of Scotland a prévu de vendre à la banque d'investissement américaine Jefferies sa filiale britannique de courtage spécialiste du segment corporate acquis dans le cadre de la reprise d'ABN Amro. Hoare Govett compte environ 70 clients cotés dont Rolls-Royce et BAE Systems. RBS, détenue à 83% par le gouvernement britannique, a précisé que l'opération se ferait moyennement le versement d'un montant « nominal » en numéraire. La transaction devrait être finalisée d'ici la fin du premier trimestre. « RBS continuer de mener des discussions actives avec d'autres parties tierces intéressées par l'acquisition d'activités identifiées comme cessibles », précise le communiqué. Ces activités comprennent notamment le cash actions et les filiales en Asie-Pacifique et en Australie. Lazard a été mandatée pour piloter la réduction de voilure de la BFI qui devrait se traduire par 3.500 suppressions de postes.

Nasdaq OMX alourdi par des charges

L'opérateur boursier a dégagé un bénéfice de 82 millions de dollars au quatrième trimestre, soit 45 cents par action diluée, contre 137 millions (69 cents), un an plus tôt. Il attribue ce recul au refinancement de sa dette et à des charges liées à des projets de fusions et à des initiatives stratégiques.

La Belgique en récession au deuxième semestre

Le produit intérieur brut du royaume s'est contracté de 0,2% au quatrième trimestre par rapport à juillet-septembre, croissant de seulement 0,9% sur un an, selon les données préliminaires publiées par la Banque nationale de Belgique. Ces chiffres font suite à un recul de 0,1% du PIB entre juillet et septembre.

Les dépenses de construction progressent outre-Atlantique

Selon le département du Commerce, les dépenses de construction ont augmenté de 1,5% pour atteindre le montant annuel de 816,38 milliards de dollars, soit leur plus haut niveau depuis plus d'un an et demi, grâce à une hausse de l'investissement dans les projets privés. Elles

sont en hausse pour le cinquième mois de suite.

Rome appelée à mettre l'accent sur la croissance

« L'Italie devrait davantage mettre l'accent sur son potentiel de croissance », a estimé hier David Riley, responsable de la notation souveraine chez Fitch. « De nouvelles mesures d'austérité budgétaire, étant donné la situation qui est la leur, ne seraient probablement ni crédibles, ni faisables », a-t-il déclaré lors d'une conférence.

Whirlpool face à un ralentissement de la demande

Le chiffre d'affaires du fabricant d'électroménager a diminué à 4,9 milliards de dollars au quatrième trimestre contre 5 milliards un an plus tôt. Le groupe cite une demande faible et une hausse de ses coûts. Porté par des éléments exceptionnels, son bénéfice net est ressorti à 205 millions de dollars contre 171 millions un an auparavant.

Arkema finalise deux acquisitions en Chine

Le chimiste français a bouclé l'acquisition des sociétés chinoises Hipro Polymers, producteur de polyamides de

spécialités, et de Casda Biomaterials, leader mondial de l'acide sébacique. Les deux sociétés ont réalisé un chiffre d'affaires estimé à 230 millions de dollars en 2011. Elles rassemblent 750 collaborateurs répartis sur deux sites.

PSA Peugeot Citroën boucle la vente de Citer

Le constructeur automobile a mis un point final à l'acquisition de sa filiale de location de véhicules Citer, ainsi que de sa filiale espagnole Atesa, par Enterprise Holdings. Cette opération avait été annoncée le 21 novembre dernier. Elle va avoir pour effet une réduction de la dette financière nette du groupe de l'ordre de 440 millions d'euros.

20% des raffineries européennes en danger

Environ 20% des raffineries européennes sont menacées par les difficultés du secteur, a estimé hier Jean-Louis Schilansky, le président de l'Union française des industries pétrolières. Le raffinage européen, qui compte quelque 115 raffineries, souffre de surcapacités structurelles, en particulier parce que le secteur produit davantage

d'essence que de diesel.

Claire Waysand rejoint la direction du Trésor

Le conseil des ministres a nommé Claire Waysand directrice générale adjointe du Trésor, chef économiste du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, en remplacement de Benoît Coeuré. Depuis 2009, Claire Waysand exerçait au FMI les fonctions de sous-directrice au département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation. Son entrée en fonctions est prévue le 20 février.

GM perd du terrain aux Etats-Unis

Chrysler a vu ses ventes de voitures aux Etats-Unis bondir de 44% en janvier, grâce notamment à ses Jeep, alors que son grand concurrent General Motors a perdu du terrain. Ce dernier a annoncé une baisse de 6% de ses ventes sur son marché domestique le mois dernier, tandis que Ford a vu ses ventes augmenter de 7%, soutenues par le succès de ses petits modèles Focus, dont les ventes ont progressé de 60%.

D'autres essentiels à lire sur notre site :



Petrobras signe une émission record

Le groupe pétrolier brésilien a réalisé hier soir la plus importante émission obligataire effectuée par une société locale, de 7 milliards de dollars sous diverses maturités, soutenue par une demande de 25 milliards. L'opération, dirigée notamment par Citigroup, JPMorgan, Morgan Stanley et Banco Santander, permettra de financer les 224,7 milliards d'investissements prévus d'ici 2015.

Nordea

Combining the best of Big and Boutique*



Contactez-nous au +33 1 56 43 50 29

www.nordea.fr

Investment Funds

*Combiner la taille d'un grand groupe et l'esprit boutique

NOMINATIONS

PHILIPPE TROESCH Président du directoire, **Meeschaert Asset Management**. 57 ans, IEP Paris. Banque Indosuez (1981) : cambiste sur les marchés des changes puis responsable de la salle des marchés. Fondateur de GT Finance (1986) puis de Cristal Finance (1992). CIO de Crédit



Suisse Asset Management France, directeur général du groupe Aberdeen (2009). Directeur de la gestion au sein du groupe Meeschaert, président du directoire de Meeschaert Asset Management et membre du comité exécutif de Meeschaert Gestion Privée (depuis 2012).

BERNARD LOLLIOT Président, **Agrica Epargne**. 64 ans, Diplôme en espagnol, Ena. Différents postes au sein de ministères de l'Équipement, de l'Éducation puis de l'Économie et des Finances. Crédit Agricole (1984) : directeur du commerce international à la Caisse Nationale de Crédit Agricole (1984), diverses fonctions de direction au sein des caisses régionales, directeur général de la caisse de Guadeloupe puis d'Alsace Vosges (2004-10) puis de Centre France, PDG de la Banque Chalus (2008). Président d'Agrica Epargne (depuis 2012).

DENIS LONGERON Vice-président, **Groupe Agrica**. 57 ans, Début de carrière dans une entreprise de travaux agricoles. Crédit Agricole (1976) : différents métiers dans le réseau d'agences puis spécialisé dans le domaine du financement de l'habitat. Agrica : administrateur (2008), vice-président du groupe Agrica et président du GIE Agrica Gestion (depuis 2012).

PASCAL RENAUD Président, **Préfon**. Inspecteur divisionnaire des finances publiques en poste au sein de la direction générale de l'administration et de la fonction publique. Préfon : membre du bureau (depuis 1989), président (1996-99), vice-président (2004-07), secrétaire général (200-03 et 2008-11), président (depuis 2012).

PASCAL BEUVELET Président de l'AFIB Immo, **Association Française des Intermédiaires Bancaires**. Ecole supérieure de commerce Poitiers. Directeur général de BGI Holding (1978), co-fondateur de Century 21 en France,

fondateur et président de In&Fi Crédits, fondateur de l'Institut de formation des intermédiaires bancaires (2005), président (depuis 2012) de l'Association française des intermédiaires bancaires spécialisés en crédits immobiliers (AFIB Immo).

NICOLAS ROUSSELET Managing Director, responsable Hedge Funds, **Unigestion**. 36 ans, Maîtrise en mathématique Université Paris XI Paris Sud, Diplôme de statisticien Université Paris VI Pierre et Marie Curie. Chargé des stratégies d'arbitrage et CTA chez Fortis Investment Management, puis en poste au sein des équipes d'arbitrage et de Trading chez Atlas Capital Management. Strategy Manager en charge des stratégies d'arbitrage, de crédit et d'actions (2008), Managing Director responsable Hedge Funds et membre du comité exécutif (depuis 2012) d'Unigestion.

ROMAIN LAUNAY Conseiller du président, **SCOR**. 32 ans, Ecole polytechnique, Ecole nationale supérieure des mines Paris. Assistant de recherche en physique quantique à l'Université de Yale (2001), chef de projet au sein de Snecma moteurs (2001-02), Quantitative Researcher en produits dérivés sur actions chez BNP Paribas à Londres (2002-03). Adjoint au directeur de la DRIRE Ile-de-France (2004), directeur de cabinet du directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) au sein du ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi puis conseiller technique au cabinet du Premier ministre. Conseiller du président au sein du groupe Scor (depuis 2012).

IAN BAKER Directeur développement et stratégie Covéa Affinity, **Covéa Fleet**. Diplôme d'économétrie, MBA Ecole nationale des ponts et chaussées, Diplômé de Sandhurst. Début de carrière dans l'armée puis directeur des ressources humaines chez General Electric Capital (1997). PDG de Vie Plus (2002) puis directeur Europe centrale chez Genworth Financial (2005). Consultant indépendant pour le compte de groupes de Private Equity (2009), directeur du développement et stratégie de Covéa Affinity (depuis 2012).

FRANÇOIS MACÉ Directeur général, **Crédit Agricole Nord de France**. 56 ans, Diplôme d'ingénieur en agriculture ESA de Purpan Toulouse, DEA en économie et droit rural Université de Toulouse I. Groupe Crédit Agricole (depuis 1983) : divers postes tournés vers l'agriculture, les entreprises puis les finances et les risques dans la Caisse du Loiret, directeur de l'échelon de l'Aude (1999) à la Caisse du Midi puis directeur général adjoint (2001) à la Caisse régionale du Crédit Agricole Val de France. Directeur général de la Caisse régionale de Charente Périgord (2004), directeur général de la Caisse régionale Champagne Bourgogne (2010) puis directeur général du Crédit Agricole Nord de France (depuis 2012).

MICHEL HASKI Responsable de la clientèle institutionnelle pour la région EMEA, **Bfinance**. Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, Master en mathématiques et statistiques Paris. Début de carrière au sein des sociétés de conseil basées à Paris, Groupe Bernard Krief Consultants et

Dorset Development. Chargé du développement commercial du Crédit Commercial de France puis diverses fonctions de direction chez Framlington Asset Management et chez Foster & Braithwaite. Groupe Allianz : CEO de Dresdner RCM Gestion à Paris (1996) puis directeur général de AGF Asset Management (2002), différents postes au sein d'Allianz Global Investors Europe en tant que responsable du développement (2006) puis Chief Executive Officer (2008) et co-responsable des ventes pour l'Europe (2009-11). Responsable de la clientèle institutionnelle pour la région EMEA au sein de bfinance (depuis 2012).

PHILIPPE JEANNE Responsable de la direction de la gestion financière, **Natixis**. 48 ans, Ecole spéciale des travaux publics, Master technique financière Essec. Trader option de taux à la banque Barclays (1987), responsable des marchés pour l'activité de trésorerie, taux et crédit au sein de CGER Banque Paris (1991). Crédit Agricole Indosuez : responsable à Paris de l'activité taux exotiques, hybrides et matières premières (1995-00), responsable mondial des activités de taux en dollars et du trading crédit vanille à New York (2000). Responsable mondial du trading des marchés émergents à Londres pour la banque Calyon (2003). Natixis : responsable des activités de change (2005), responsable de la direction de la gestion financière (depuis 2012).

19

D'autres nominations à lire sur notre site :  

LA REVUE DE PRESSE

L'Ecosse bombe le torse face à Londres

Dans un entretien accordé au quotidien, le ministre des Finances écossais John Swinney n'hésite pas à avancer que l'Ecosse conserverait sa notation optimale AAA de la part des agences si elle devait choisir l'indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni. Cela sur la foi notamment de réserves pétrolières estimées à 1.000 milliards de livres. La voie de l'indépendance est celle qui convient aux yeux du dirigeant politique. Le pays peut se débrouiller seul, ses finances sont «aussi bonnes, voire meilleures» que celles du Royaume-Uni. Il est capable de créer davantage d'emplois grâce aux investissements directs étrangers aux autres régions du Royaume.

FINANCIAL TIMES

Les bonus bancaires en question aux Pays-Bas

Les partis socialiste et travailliste prônant une interdiction totale des bonus bancaires soumettront prochainement leurs propositions au Parlement néerlandais. C'est ce qu'a confié au quotidien le porte-parole du parti travailliste pour les affaires financières, Ronald Plasterk. Le ministre des Finances Jan Kees de Jager a pourtant indiqué qu'imposer une interdiction serait aller trop loin.

Financial Times

Année difficile pour Elpida Memory

Le fabricant japonais de puces pour ordinateurs devrait annoncer une perte nette de 120 milliards de yens (1,2 milliard d'euros) sur l'année fiscale qui s'achève fin mars, selon la chaîne publique de télévision. Le consensus Reuters prévoit une perte de 109,7 milliards sur fonds de baisse des prix et de force du yen qui lui ont fait perdre des parts de marché au profit de Samsung Electronics et Hynix.

NHK

Appel à la clémence pour la Grèce

George Karatzaferis, leader du Laos, le parti nationaliste au gouvernement de Lucas Papademos, a adressé un courrier aux autorités européennes leur demandant d'assouplir les conditions du second plan de sauvetage de la Grèce. Sous peine de risquer une «explosion sociale» telle que l'Europe «n'en a pas vu depuis des décennies», selon le dirigeant politique.

Financial Times

TPG à l'affût en Australie

La société américaine de private equity est en discussions avec un groupe de banques afin de convenir d'un financement pour mettre la main sur le fabricant australien de sous-vêtements Pacific Brands, selon l'*Australian Financial Review*. Les négociations avec la cible en sont à un stade préliminaire, croit savoir le quotidien. En janvier, KKR avait approché la même cible pour un montant de 614 millions de dollars selon l'AFR.

AFR

Les acheteurs étrangers soutiennent l'immobilier londonien

Citant une étude de Knight Frank, le quotidien avance que les investisseurs étrangers ont représenté 60% des 9,1 milliards de livres consacrés l'an passé à l'immobilier de bureau à Londres. Les acheteurs réalisant leur toute première opération, de fonds souverains en riches particuliers, ont représenté un tiers du montant total.

Financial Times

Mitsubishi UFJ Financial prévoit une hausse des rendements japonais

Dans le cas où les rendements des obligations d'Etat japonaises à 10 ans grimperaient à 3,5% d'ici 2016 du fait d'une balance des paiements passant en territoire négatif, comme prévu par Bank of Tokyo-Mitsubishi, le groupe bancaire nippon Mitsubishi UFJ Financial céderait 3.000 milliards de yens d'obligations de maturités supérieures à 10 ans pour racheter des taux courts, selon le journal.

Asahi Shimbun

L'AGEFI

le dispositif
d'information
100%
professionnel



L'AGEFI QUOTIDIEN

éditions de 7h et 14h

» votre rendez-vous avec
l'actualité des marchés

+ d'infos



L'AGEFI HEBDO

» votre rendez-vous
avec tous les métiers
de la finance

+ d'infos

Informations et abonnements :
www.agefi.fr

Facebook dévoile les ambitions de son introduction en Bourse

La société espère lever 10 milliards de dollars pour une valorisation comprise entre 75 et 100 milliards grâce à un résultat d'un milliard en 2011

par PATRICK AUSSANNAIRE

Pour un concept qui «*n'était pas à l'origine censé être une société*» mais «*accomplir une mission sociale, rendre le monde plus ouvert et connecté*» comme le rappelle Mark Zuckerberg, son jeune créateur de 27 ans, le succès de Facebook en a fait un véritable empire. Le lancement de son IPO en apporte une preuve. Entouré de Morgan Stanley, Goldman Sachs et JPMorgan comme chefs de file de l'opération et autres Bank of America, Barclays Capital et Allen & Co comme teneurs de livre, le groupe de réseau social espère lever 10 milliards de dollars pour une valorisation comprise entre 75 et 100 milliards. L'an dernier, 19 sociétés internet ont levé 6,6 milliards de dollars lors de leur IPO, un record depuis les 11 milliards levés en 2000.

Dans les documents transmis hier à la SEC, Facebook se raconte en chiffres. La

société a dégagé l'an dernier un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de dollars, en hausse de 88% sur un an, s'appuyant sur un réseau de 845 millions de membres actifs par mois. Si le résultat net s'est envolé de 65% l'année dernière à un milliard, il ressort en-dessous des attentes des analystes. De plus, les recettes publicitaires pèsent à hauteur de 83% dans ces résultats, alors que les

Mark Zuckerberg au Panthéon des génies de la technologie

commissions versées par Zynga, le groupe de jeu en ligne qui utilise la plateforme de Facebook, représentent 12% du résultat. Et Facebook de voir loin vers l'Empire du milieu malgré les mésaventures de Google. Malgré les «*complexités légales et administratives nous ayant empêché d'entrer sur le marché chinois jusqu'à présent*», «*la*

Chine est un marché cible de taille pour Facebook» indique le document.

Il s'agit d'une réussite personnelle pour Mark Zuckerberg, actionnaire majoritaire du groupe avec 28% de participation et 57% des droits de vote. Dustin Moskovitz, co-fondateur du site, détient 7,6% de Facebook et Accel Partners 11,4%. Si la société atteint les 100 milliards de valorisation, la part de Mark Zuckerberg vaudra 28 milliards. Une fortune qui lui permettrait de rejoindre au Panthéon des génies de la technologie des personnalités telles que Bill Gates, Larry Ellison ou Steve Jobs. Mark Zuckerberg s'est octroyé 1,49 million de dollars de salaire l'an dernier en tant que directeur général, dont 483.333 dollars en fixe. S'il n'a laissé que 0,1% de participation à sa directrice des opérations, elle a reçu une gratification de quelque 30,9 millions l'an dernier.

21

Barack Obama veut donner un coup de fouet au refinancement hypothécaire

Le président américain annonce une mesure de soutien pouvant s'adresser à 3,5 millions d'emprunteurs. Mais l'opposition sera vive au Congrès

par ANTOINE DUROYON

Thème majeur de la bataille présidentielle qui s'amorce aux Etats-Unis, le logement prend à la gorge nombre d'Américains. Pour desserrer l'étouffement, Barack Obama a précisé hier les contours d'une mesure exposée lors de son discours sur l'état de l'Union. Le président américain veut faire en sorte que les prêts qui ne sont pas garantis par les agences fédérales ([Fannie Mae](#) et [Freddie Mac](#)) puissent être refinancés sous l'égide de l'administration fédérale du logement (FHA). Objectif : faire économiser en moyenne 3.000 dollars par an aux emprunteurs. 3,5 millions d'entre eux pourraient bénéficier de ce coup de pouce, un chiffre qui s'ajoute aux 11 millions entrant déjà dans le cadre de refinancement existant.

Les candidats à ces nouveaux prêts devront présenter un score de crédit

égal ou supérieur à 580 et résider dans le logement qu'ils veulent financer. Les emprunteurs en situation de surhypothèque, c'est-à-dire devant rembourser un montant supérieur à la valeur de leur bien, pourront prétendre au dispositif sous certaines conditions. Ce dernier «*n'est pas conçu pour ceux qui ont agi de manière irresponsable, mais il peut aider ceux qui ont agi de manière responsable*», a martelé Barack Obama, lors d'un discours prononcé en Virginie.

Si le président américain a évoqué à de nombreuses reprises cette exigence de «*responsabilité*», c'est parce qu'il sait que la mesure va être ardemment combattue au Congrès. Son mode de financement fait déjà polémique. L'administration Obama pousse une taxe bancaire s'appliquant aux grands établissements pour un coût estimé entre 5 et 10 milliards de dollars. Il

paraît toutefois loin d'être acquis qu'une telle taxe se fraie un chemin au Congrès, alors qu'elle a déjà été rejetée il y a deux ans. Or, la FHA ne peut pas se passer d'argent frais. Elle garantissait à fin septembre près de 1.100 milliards de prêts tout en ne disposant que d'un maigre coussin de 1,2 milliard de dollars pour des pertes imprévues.

Dans l'immédiat, Barack Obama entend mettre en œuvre des mesures ne nécessitant pas l'aval du Congrès, dont un programme pilote visant à céder par blocs à des investisseurs des biens saisis en contrepartie d'une mise en location. Un afflux de propositions qui tranche avec son concurrent le plus sérieux, Mitt Romney, lequel estimait l'an dernier qu'il fallait laisser le marché immobilier «*suivre sa course et toucher le fond*».